





<b>Le contexte</b> .....	<b>1</b>
<b>Préambule</b> .....	<b>2</b>
<b>Article 1 – Objet du contrat</b> .....	<b>2</b>
1) Présentation du territoire .....	3
2) Les dispositifs en cours sur le territoire .....	5
<b>Article 2 – Ambition du territoire de Villedieu Intercom</b> .....	<b>6</b>
1) Diagnostic du territoire .....	6
a) <i>Petite enfance</i> .....	6
b) <i>Enfance-jeunesse</i> .....	6
c) <i>Familles</i> .....	7
d) <i>Seniors</i> .....	7
e) <i>Logement – immobilier</i> .....	7
f) <i>Habitat</i> .....	8
g) <i>Emploi</i> .....	8
h) <i>Revenus et précarité</i> .....	8
i) <i>Egalité femmes-hommes</i> .....	9
j) <i>Santé et handicap</i> .....	9
k) <i>Entreprises</i> .....	10
l) <i>Vie locale</i> .....	10
m) <i>Tourisme</i> .....	10
n) <i>Environnement</i> .....	11
2) L'ambition politique de Villedieu Intercom.....	11
a) <i>Rayonnement et cohésion</i> .....	11
b) <i>Concertation et co-construction</i> .....	12
<b>Article 3 – Les orientations stratégiques de Villedieu Intercom</b> .....	<b>13</b>
<b>Article 4 – Le plan d'action</b> .....	<b>14</b>
1) Intégration des contractualisations et programmes de l'Etat.....	14
a) <i>Les dispositifs de contractualisation sectorielles</i> .....	14
b) <i>Les programmes d'appui</i> .....	14
c) <i>Les dispositifs sur une zone géographique</i> .....	14
d) <i>Les dispositifs quartiers politique de la ville</i> .....	14
2) Validation des actions .....	15
3) Projets et actions en maturation.....	16

a) <i>La transition écologique</i> .....	17
b) <i>Le développement économique</i> .....	20
c) <i>La cohésion territoriale</i> .....	23
4) <b>Les actions de coopération interterritoriale</b> .....	26
a) <i>PETR Baie du Mont Saint Michel</i> : .....	26
b) <i>Autres EPCI de la Manche : Coutances Mer et Bocage et St Lo Agglo</i> .....	27
c) <i>Au-delà du territoire de la Manche : Intercom de la Vire au Noireau</i> .....	27
<b>Article 5 – Modalités d’accompagnement en ingénierie</b> .....	<b>28</b>
<b>Article 6 – Engagements des partenaires</b> .....	<b>28</b>
1) <b>Dispositifs généraux concernant les financements</b> .....	28
2) <b>Le territoire signataire</b> .....	29
3) <b>L’Etat, les établissements et opérateurs publics</b> .....	29
4) <b>Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques</b> .....	30
5) <b>Maquette financière</b> .....	31
<b>Article 7 – Gouvernance du CRTE</b> .....	<b>31</b>
1) <b>Le comité de pilotage</b> .....	31
2) <b>Le comité technique</b> .....	32
3) <b>L’articulation avec les autres instances locales de suivi des projets</b> .....	32
<b>Article 8 – Suivi et évaluation du CRTE</b> .....	<b>33</b>
<b>Article 9 – Résultats attendus du CRTE</b> .....	<b>33</b>
<b>Article 10 – Entrée en vigueur et durée du CRTE</b> .....	<b>34</b>
<b>Article 11 – Evolution et mise à jour du CRTE</b> .....	<b>34</b>
<b>Article 12 – Résiliation du CRTE</b> .....	<b>34</b>
<b>Article 13 – Traitement des litiges</b> .....	<b>34</b>

**Annexe 1 - Projet de mandat et orientations stratégiques**

**Annexe 2 - Fiches projets**

**Annexe 3 – Tableaux de synthèse du CRTE**

**Annexe 4 – Contribution des établissements publics et opérateurs**

**ENTRE**

**VILLEDIEU INTERCOM**

Représenté par Charly VARIN, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 24 juin 2021,

Ci-après désigné par « la collectivité »

D'une part,

**ET**

**L'ETAT,**

Représenté par Gérard GAVORY, Préfet de la Manche,

Ci-après désigné par « l'Etat »

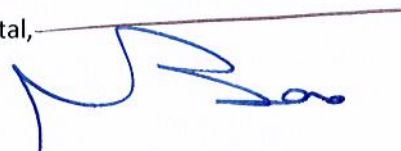
D'autre part,

**EN PRESENCE DE**

Madame Jacqueline GOURAULT, Ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales,



Monsieur Philippe BAS, représentant le Président du Conseil départemental,



Des Maires des communes membres de VILLEDIEU INTERCOM,

**IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**



## Le contexte

Le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique, qui réponde à une triple ambition : la transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale.

Destinés à tous les territoires, les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont vocation à accompagner la création et/ou le renforcement de projets de territoires sur les domaines qui correspondent à leurs besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'Etat.

Les CRTE, qui unifient et simplifient les dispositifs de contractualisation existants de l'Etat, pourront traiter l'ensemble des enjeux de chaque territoire, dans une approche transversale et cohérente de la transition écologique, avec une vision stratégique proposée par le territoire. Les projets portés dans le cadre de contrats devront être économes en foncier et en ressources et améliorer l'état des milieux naturels, afin de s'inscrire dans les engagements nationaux (stratégies bas-carbone et biodiversité).

Ils sont conclus pour la durée du mandat municipal de 2020-2026. Ils sont évolutifs et pourront ainsi être amendés en continu par avenant pour intégrer de nouveaux projets et tenir compte d'évènements survenant sur le territoire.

Ils ont vocation à participer activement à la réussite du plan de relance économique et écologique, à court terme. A plus long terme, ils doivent permettre d'accélérer les dynamiques de transformations dans tous les territoires.

Les collectivités territoriales, notamment les plus fragiles, seront soutenues. Les CRTE formaliseront les moyens financiers engagés, ainsi que les moyens mobilisés en matière d'ingénierie et d'animation. Un appui en ingénierie sera également proposé pour l'élaboration et le suivi des contrats. Ils pourront être abondés en crédits par le volet territorial des fonds européens et du CPER. Les CRTE pourront permettre de formaliser aux côtés des financements de l'Etat, des financements des collectivités signataires, voire des partenaires publics ou privés.

Les établissements publics de coopérations intercommunales et leurs groupements sont l'échelle à privilégier pour la signature d'un CRTE, mais les maîtres d'ouvrage pourront être diversifiés, qu'ils soient publics ou privés.

Villedieu Intercom a, par courrier en date du 1<sup>er</sup> février 2021, souhaité s'inscrire dans cette démarche de construction et d'écriture de ce contrat de relance et de transition écologique. Cette candidature a été retenue en date du 17 février 2021, comme l'ensemble des EPCI du département.



## Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) rénovés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

## Article 1 – Objet du contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La circulaire du Premier Ministre n 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'Etat et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire de Villedieu Intercom autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.



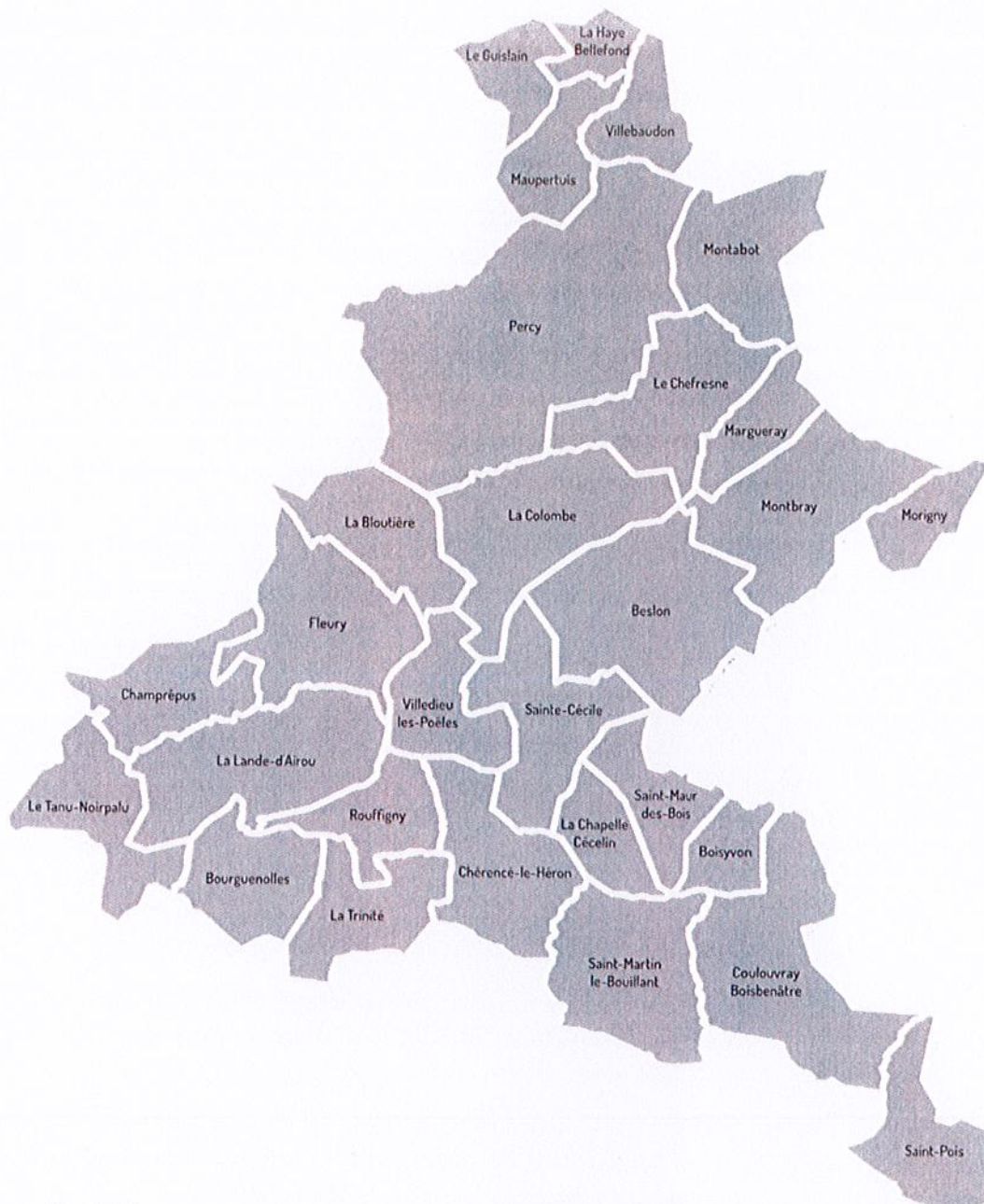
Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... influencent les projets de territoire.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : Etat, opérateurs, collectivités, secteur privé.

## 1) Présentation du territoire

Villedieu Intercom est un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre. Il est composé de 27 communes représentant 16 005 habitants au 01.01.2021 : Beslon, Boisyvon, Bourguenolles, Champrépus, Chérencé-le-Héron, Coulouvray-Boisbenâtre, Fleury, La Bloutière, La Chapelle-Cécelin, La Colombe, La Haye-Bellefonds, La Lande d'Airou, La Trinité, Le Guislain, Le Tanu, Margueray, Maupertuis, Montabot, Montbray, Morigny, Percy-en-Normandie, Sainte-Cécile, Saint-Martin Le Bouillant, Saint-Maur des Bois, Saint-Pois, Villebaudon et Villedieu-les-Poêles-Rouffigny.





La collectivité est organisée autour de la ville siège de Villedieu-les-Poêles-Rouffigny (fusion de Villedieu-les-Poêles et Rouffigny) et deux centralités de proximité : Percy en Normandie (fusion de Percy et Le Chefresne) et Saint-Pois.

Près de 90 % des communes ont moins de 1 000 habitants (24 communes), une commune dépasse les 1 000 habitants, une autre dépasse les 2 000 habitants et enfin la dernière atteint presque les 4 000 habitants.

Le territoire est un vaste espace rural à la population dispersée. Le territoire est composé de petits bourgs et hameaux. Nous constatons un regain démographique issu d'un rééquilibrage entre la ville centre et la périphérie. Seul Villedieu-les-Poêles possède les caractéristiques d'un espace urbain, mais subit un déclin démographique du fait du dynamisme des communes périphériques.



A l'échelle du territoire, le solde naturel est nul, voir négatif. La variation annuelle de la population est légèrement positive. Elle est donc exclusivement due au solde d'entrées/sortie sur le territoire. La population augmente mais essentiellement du fait du solde migratoire.

## 2) Les dispositifs en cours sur le territoire

Villedieu Intercom est signataire ou bénéficiaire des contrats suivants avec les différents services de l'Etat :

- Contrat territorial enfance jeunesse
- Maison de santé pluri professionnelles
- Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie (MAIA)
- Plan climat Air-Energie Territorial (PCAET) : en cours d'élaboration
- Zones de revitalisation rurale (ZRR)
- Espace France Services
- Petites villes de demain pour les communes de Villedieu-les-Poêles-Rouffigny et Percy en Normandie – en cours de contractualisation
- Agenda rural
- Dédouement classes en REP et REP +
- Convention d'attribution du label « village étape »
- Territoire d'industrie
- Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS)
- Contrat local de sécurité et prévention de la délinquance (CLSPD)

Sur la base du projet de territoire, le CRTE décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés. Le CRTE traduit également la manière dont le volet territorial du CPER se décline concrètement dans le territoire.

Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans. Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

## Article 2 – Ambition du territoire de Villedieu Intercom

Le projet de territoire porte l'ambition politique et stratégique du territoire. Il relie l'histoire du territoire avec ses réalités présentes et sa trajectoire dans la transition pour construire un avenir durable. La vision stratégique constitue la colonne vertébrale du projet de territoire ; elle donne un sens commun aux actions et à l'engagement des acteurs.

### 1) Diagnostic du territoire

#### a) Petite enfance

En 2017, les moins de 3 ans représentent :

3.1 % de la population pour Villedieu Intercom, contre 3.3 % en 2007

La part des moins de 3 ans dont le ou les parent(s) ne travaillent pas était de 12 %

La part des deux ans scolarisés était de 33 % contre 16 % pour la France métropolitaine

Le taux de couverture global de l'offre d'accueil du jeune enfant était de 83 selon les données de la CAF

34 enfants accueillis chez les assistants maternels pour 100 enfants de moins de 6 ans

317 places en accueil individuel

Aucune place en accueil collectif

18.4 % des foyers CAF bénéficiaient de la PAJE

#### b) Enfance-jeunesse

Entre 2007 et 2017, le nombre de 3-5 ans a augmenté de 2 % passant de 700 à 713. La part des 3-5 ans au sein de la population était de 4.5 %, contre 4.7 % pour la France métropolitaine

En 2017, 951 enfants de 11-17 ans étaient scolarisés en dehors de leur commune de résidence.

Entre 2007 et 2017, le nombre de 18-24 ans est passé de 1 033 à 822 soit une diminution de 20 %. La part des 25-29 ans au sein de la population était de 5 % contre 5.8 % pour la France métropolitaine. 10 % des 25-29 ans vivaient seuls

En 2017, 33 % des 18-24 ans étaient scolarisés, 61 % des 15-24 ans salariés occupaient un emploi stable, le taux de chômage pour les 15-24 ans était de 21 %



### **c) Familles**

En 2018 ; Villedieu Intercom comptabilisait 33 foyers allocataires CAF pour 100 ménages.

La part des personnes de 15 ans ou plus mariées était de 49 %, et 5 % sont passés.

Les couples avec enfants représentaient 38 % des familles, contre 42 % pour la France métropolitaine. 8 % des familles avaient 3 enfants ou plus. Les familles monoparentales représentaient 9 % des familles, contre 16 % pour la France métropolitaine.

Entre 2007 et 2017, les couples avec enfants sont passés de 1 888 à 1 788 soit une diminution de -5 %. Les familles monoparentales sont passées, quant à elle, de 320 à 441 soit une hausse de 38 %

### **d) Seniors**

En 2017, Villedieu Intercom accueillait 301 personne âgées de 90 ans ou plus. Le nombre de 75 ans et plus a augmenté de 3 % passant de 2 077 à 2 148. La part des plus de 75 ans représentait donc 14 % de la population de Villedieu Intercom. Le nombre de retraités du Régime général de la sécurité sociale était de 3 614 contre 3 475 en 2016.

Entre 2007 et 2017, le nombre de personnes de 80 ans et plus qui vivent seules a évolué de 26 %. Villedieu Intercom totalisait 2.8 personnes de 55-64 ans (potentiellement aidantes) pour 1 personne de 85 ans ou plus (potentiellement aidée).

En 2018, 17 % des retraités du Régime général étaient bénéficiaires d'une pension d'invalidité ou veuf contre 18 % en France métropolitaine.

### **e) Logement – immobilier**

De 1968 à 2017, le nombre de logements est passé de 6 152 à 9 074. En 2020, le nombre de logements sociaux était de 737, soit 10 % des logements.

En 2017, Villedieu Intercom avait un taux de vacance de 12.5 %

48 % des logements avaient 5 pièces ou plus, contre 35 % pour la France métropolitaine.

En 2019, 104 permis de construire ont été enregistrés au sein de la base Sit@Del2 contre 130 en 2017. En 2019, 43 logements commencés ont été enregistrés au sein de la base sit@Del2 contre 32 en 2017.

Sur la période 2017-2019, la surface moyenne des logements autorisés pour Villedieu Intercom était de 112 m<sup>2</sup>. Sur cette même période, le nombre de logements autorisés en moyenne chaque année était de 4 pour 1 000 logements.

237 mutations pour des maisons sont connues en 2019. La taille moyenne des mutations de Villedieu Intercom enregistrées pour des maisons était de 97 m<sup>2</sup>.

En 2019, le volume des mutations connues à ce jour pour Villedieu Intercom pour des locaux professionnels était de 26 millions d'euros, contre 20.5 millions en 2017.

Sur la période 2016-2019, le prix moyen au m<sup>2</sup> des mutations enregistrées sur Villedieu Intercom était de 231 € pour les locaux professionnels.

#### **f) Habitat**

En 2017, les habitants résidaient dans leur logement actuel depuis en moyenne 17 ans. 65 % des habitants étaient propriétaires de leur logement, contre 58 % en France métropolitaine. 4 642 résidences principales étaient occupées par des propriétaires contre 4 215 en 2007.

En 2017, 53 % des résidences principales avaient été construites avant 1970, contre 44 % pour la France métropolitaine. 2.8 % des résidences principales n'étaient équipées ni d'une baignoire, ni d'une douche. 54 % des résidences principales étaient équipées en chauffage central individuel.

En juin 2020, 31 % des locaux étaient raccordables à la fibre, contre 52 % pour la France métropolitaine.

#### **g) Emploi**

En 2017, 76 % des habitants de 15-64 ans étaient actifs, c'est-à-dire qu'ils étaient en emploi ou en recherche d'emploi.

En 2017, le taux de chômage au sens de l'INSEE était de 10 % contre 13 % pour la France métropolitaine. 53 % des 15-24 ans étaient actifs, alors que ce chiffre était de 50 % pour les 55-64 ans. 21 % des 15-24 ans étaient au chômage, contre 17 % en 2007.

De 2009 à 2019, le nombre de Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois de catégorie ABC de Villedieu Intercom est passé de 770 à 1035. En 2019, il y avait 16 DEFM de catégorie ABC pour 1000 actifs pour Villedieu Intercom contre 19 pour la France métropolitaine.

En 2017, 67 % des actifs occupés étaient en CDI ou travaillaient dans la fonction publique, c'est-à-dire occupaient un emploi stable. Les CDD représentaient 24 % des modes d'emploi hors CDI ou fonction publique, contre 32 % pour la France métropolitaine. Villedieu Intercom enregistrait 1,23 actifs résidant dans le territoire pour un emploi présent.

En 2017, 42 % des ménages avaient 2 voitures ou plus. La part des actifs se déplaçant en voiture était de 84 %. 9 % des actifs travaillaient dans un autre département. 1 880 actifs travaillaient dans leur commune de résidence, alors qu'ils étaient 2 256 en 2007.

#### **h) Revenus et précarité**

En 2019, le revenu moyen déclaré était de 21 664 € par foyer fiscal contre 28 121 € pour la France métropolitaine. Le revenu médian était de 19 210 €. La part des foyers fiscaux imposés était de 44 % contre 52 % pour la France métropolitaine.

En 2018, il y avait pour Villedieu Intercom 2.8 foyers au RSA pour 100 ménages.

En 2019, 31 % des allocataires CAF de Villedieu Intercom bénéficiaient de la prime d'activité.

De 2010 à 2019, le nombre de foyers CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales est passé de 127 à 220. Le nombre de foyers CAF à bas revenus est passé de 605 à 691.



### **i) Egalité femmes-hommes**

En 2017, Villedieu Intercom comptait 6 879 femmes pour 6 600 hommes. 18 % des femmes de 15 ans ou plus non –scolarisées étaient diplômées de l'enseignement supérieur. Les femmes de la CSP « employés » représentaient 1 681 individus contre 321 pour les hommes.

En 2016, le salaire horaire moyen sur Villedieu Intercom était de 10.37 € pour les femmes, contre 12.19 € pour les hommes (13.03 € pour les femmes, contre 15.80 € pour les hommes en France métropolitaine).

En 2017, le taux d'activité des femmes de 55-64 ans était de 49 %, contre 51 % pour les hommes du même âge. 30 % des femmes salariées l'étaient à temps partiel, contre 27 % pour la France métropolitaine. Villedieu Intercom totalisait 43 femmes en intérim contre 93 hommes avec ce même type d'emploi. Le taux de chômage des femmes était de 11 % contre 10 % pour les hommes.

### **j) Santé et handicap**

En 2018, les bénéficiaires de la CMU complémentaire représentaient 3.3 % des assurés de la sécurité sociale. Les bénéficiaires de l'Aide à la Complémentaire Santé représentaient 2.2 % des assurés de la Sécurité sociale. 5 % des assurés du Régime général n'avaient pas de médecin traitant. 39 % des assurés du Régime général n'étaient pas allés chez un dentiste depuis plus de deux ans.

21 % des assurés du Régime général étaient en affection de longue durée, contre 13 % pour la France métropolitaine.

En 2019, Villedieu Intercom totalisait 12 médecins généralistes, 10 spécialistes, 38 autres professions et 5 pharmacies.

De 2012 à 2019, le nombre de bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé est passé de 240 à 329. Le nombre de bénéficiaires de l'Allocation d'Education Enfance Handicapée est passé de 0 à 55.

En 2019, Villedieu Intercom totalisait 12.8 % d'allocataires CAF bénéficiaires de l'AAH, contre 8.6 % pour la France métropolitaine. Villedieu Intercom totalisait encore 19.5 bénéficiaires de l'AAEH pour 1 000 habitants de 0 à 19 ans, contre 24.6 pour la France métropolitaine.

### **k) Entreprises**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, Villedieu Intercom comptait 16.3 entreprises pour 100 habitants. 49 % des entreprises employeurs avaient entre 1 et 2 salariés contre 43 % pour la France métropolitaine. Villedieu Intercom comptait 266 petites et moyennes entreprises au sens de la nomenclature INSEE.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, la part des entreprises individuelles pour Villedieu Intercom était de 59 % contre 39 % pour la France métropolitaine. La part des entreprises du secteur des services était de 30 %.

En 2017, 21 % des emplois de Villedieu Intercom étaient de la catégorie administration publique ou enseignement.

En décembre 2020, on comptabilise 2 créations d'entreprises contre 10 en décembre 2019.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, la part des entreprises de moins de 3 ans était de 16 %.

En 2019, 1 455 m<sup>2</sup> de locaux d'activité dédiés à l'artisanat ont été autorisés sur le territoire contre 1 732 m<sup>2</sup> en 2010.

En 2009, 4 713 m<sup>2</sup> de locaux d'activité – toutes activités confondues – ont été autorisés pour Villedieu Intercom contre 14 834 m<sup>2</sup> en 2019.

Sur la période 2009-2019, 5 % des locaux autorisés sur le territoire sont des locaux destinés au commerce et 9 % à l'industrie.

### **l) Vie locale**

En 2019, Villedieu Intercom accueillait 12 boulangeries, 11 boucheries charcuteries, 0 poissonnerie, 5 pharmacies, 44 restaurants, 5 contacts de La Poste, 11 banques, 3 libraires journaux, 4 stations-service.

En 2017, le nombre de licenciés sportifs, pour 100 habitants était de 18. Il y avait 153 filles licenciées de 5-9 ans, contre 111 en 2012.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, Villedieu Intercom totalisait 3 associations pour 100 habitants, contre 2.4 pour la France métropolitaine. 22 % des associations avaient été créées avant 2000. De 2012 à 2019, le nombre d'associations créées dans l'année est passé de 17 à 9.

### **m) Tourisme**

En 2020, on enregistrait 3 hôtels et 1 camping. Villedieu Intercom accueillait 2.12 % des chambres d'hôtel du Département.

En 2017, 9 % des logements étaient des résidences secondaires, contre 10 % pour la France métropolitaine. 2% des emplois relevaient des secteurs de l'hébergement et de la restauration.

En 2020, le nombre de lits estimés pour les campings était de 234 pour Villedieu Intercom. Le territoire comptait 11 lits en chambre d'hôtel estimés pour 1 000 habitants. Le nombre de chambres au sein d'un établissement avec 3 étoiles était de 48 pour Villedieu Intercom.

De 2010 à 2019, le nombre de nuitées du département (hôtels + campings) est passé de 2 543 à 2 613.



## **n) Environnement**

En 2018, les territoires artificialisés représentaient 3 % des sols de l'EPCI. Le nombre d'hectares occupés par des territoires artificialisés est passé de 779 en 1990 à 980 en 2018 pour Villedieu Intercom.

En 2020, la puissance de raccordement des installations électriques est de 1.5 kW par habitant. La puissance de raccordement en installations photovoltaïques est passée de 23 336 à 23 586 kW. La tension de raccordement par point de production est de 140 kW par point de production, contre 170 pour la France métropolitaine. La tension de raccordement en énergie solaire représente 12 % de la production en électricité de Villedieu Intercom.

En 2019, le secteur résidentiel représentait 47 % de la consommation électrique totale. La consommation électrique annuelle moyenne était de 5.7 MWh par point de livraison du secteur résidentiel. La consommation électrique annuelle moyenne était pour Villedieu Intercom de 23 MWh par point de livraison du secteur tertiaire. 14.4 % de la consommation résidentielle est imputable aux variations de température (chauffage).

Parmi les locaux de Villedieu Intercom évalués entre 2013 et 2020, 13 % étaient classés en A en termes d'émissions de gaz à effet de serre, 31 % étaient classés G ou autres termes d'émissions de performance énergétique.

En 2016, les émissions de CO2 par habitant sont de 17.7 tonnes, contre 8 pour la France métropolitaine. Le secteur résidentiel représentait 5 % des émissions de CO2 pour Villedieu Intercom.

## **2) L'ambition politique de Villedieu Intercom**

### **a) Rayonnement et cohésion**

Les projets engagés par Villedieu Intercom convergent vers un objectif majeur qui est le développement et le renforcement de l'attractivité des 27 communes membres. En effet, au vu du diagnostic ci-dessus la population de Villedieu Intercom vieillit, s'appauvrit, se précarise.

Le territoire possède des atouts considérables :

- Sa localisation géographique à la croisée entre Rennes et Caen, à la croisée du Mont Saint-Michel et des plages du débarquement
- Sa gare et sa desserte routière
- Son terroir et son authenticité

Malgré cela, il subsiste des freins au développement du territoire :

- Faibles revenus
- Vacance des logements importante
- Peu de mixité sociale : quasi-absence de CSP+

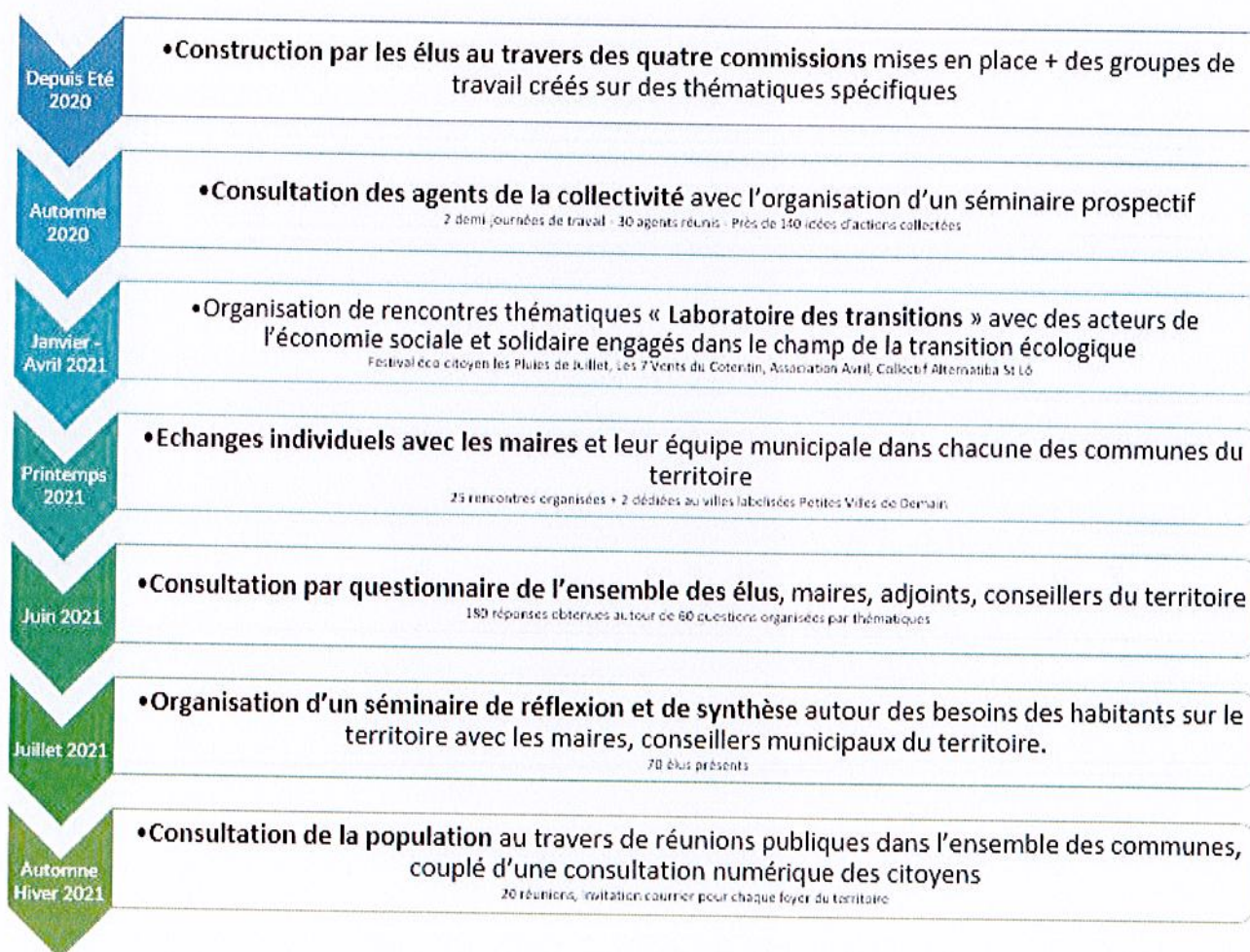
La loi NOTRe a ancré les intercommunalités dans le paysage local. Si celles-ci existaient depuis plusieurs décennies, leurs compétences et pouvoir d'action ont été considérablement accrus. Les communes ne sont plus des entités qui vivent en électron libre dans un paysage local, elles sont intégrées à une intercommunalité – qui correspond à un bassin de vie – afin de concevoir le territoire dans sa globalité.

Les compétences maintenant gérées par l'intercommunalité sont structurantes. Villedieu Intercom est dans une démarche de mutualisation afin de porter des projets plus ambitieux et lourds dans les territoires. Le service public en découle.

L'enjeu intercommunal sur la période 2020-2026 est au paroxysme de son importance pour dessiner l'avenir du territoire pour les vingt prochaines années.

### b) Concertation et co-construction

Pour permettre à cette vision ambitieuse de se concrétiser, différents temps de construction et de concertation sont organisés depuis la mise en place du nouveau bureau communautaire en Juillet 2020 :





## Article 3 – Les orientations stratégiques de Villedieu Intercom

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques, construit notamment autour du projet de mandat en cours d'approbation par le conseil communautaire. Il s'inscrit en partie sur des axes identifiés lors du précédent projet de mandat (2014-2020), mais a été réévalué et redessiné en prenant en compte la question des Transitions, dans son approche large (comme détaillé dans les thématiques des projets ci-après en Article 4.3).

### *Orientation 1 : Un territoire d'avenir et dynamique*

**ATTRACTIVITE** : Une attractivité territoriale ambitieuse et renouvelée pour accueillir entreprises et habitants ; conforter les offres en place et le dynamisme du territoire.

**RAYONNEMENT** : Villedieu Intercom pôle de centralité majeur du département et de la baie du Mont-Saint-Michel.

### *Orientation 2 : Une proximité pour tous*

**SERVICES AUX HABITANTS** : Enfance, jeunesse, éducation, parentalité, seniors, santé : vivre et s'épanouir ici mieux qu'ailleurs.

**COHESION TERRITORIALE** : Une communauté de communes qui renforce sa présence dans les communes et au plus près des besoins des habitants.

### *Orientation 3 : Un développement raisonné*

**RESSOURCES** : La performance de la gestion publique, pour assurer les investissements d'avenir et la bonne santé financière de la collectivité.

### *Orientation 4 : Un territoire respectueux*

**GESTION DURABLE** : Gestion active du patrimoine communautaire et gestion environnementale et durable du territoire.

Les orientations stratégiques font l'objet de fiches descriptives. Ces fiches comprennent des objectifs - chiffrés dans la mesure du possible ou qualitatifs - qui peuvent être selon le cas des objectifs numériques, écologiques, économiques, culturels ou sociaux, avec des indicateurs de résultats. Elles indiquent la liste des actions prêtes à être engagées ou des projets qui restent à préciser par champ d'intervention.

En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, elles seront validées par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

## Article 4 – Le plan d'action

Le plan d'action est la traduction du projet de territoire qui se décline en actions de la collectivité et des acteurs territoriaux.

### 1) Intégration des contractualisations et programmes de l'Etat

#### a) Les dispositifs de contractualisation sectorielles

Contrat territorial enfance jeunesse  
Projet éducatif social et local (PESL)  
Contrat local de santé  
Maison de santé pluri professionnelles  
Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie (MAIA)  
Plan climat Air-Energie Territorial (PCAET) : en cours d'élaboration  
Zones de revitalisation rurale (ZRR)

#### b) Les programmes d'appui

Espace France Services  
Petites Villes de Demain  
Contrat de ruralité  
Dédoublément classes en REP et REP +  
Convention d'attribution du label « Village Etape »

#### c) Les dispositifs sur une zone géographique

Territoire d'industrie  
Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS)

#### d) Les dispositifs quartiers politique de la ville

Contrat local de sécurité et prévention de la délinquance (CLSPD)



## 2) Validation des actions

Les actions du CRTE sont décrites à travers deux documents synthétiques de présentation :

La « Fiche Projet » : qui retrace les objectifs généraux et attendus.

La « Fiche action » : issue de l'évolution de la fiche projet précédent, elle est établie une fois la nature, le plan de financement, et la possibilité d'engager l'action dans un délai raisonnable.

De manière générale, Villedieu Intercom s'engage à ce que les projets accompagnés soient :

Economies en foncier et en ressources et visent à améliorer l'état des milieux naturels, afin de s'inscrire dans les engagements nationaux (stratégies bas-carbone et biodiversité).

Porteurs d'une plus-value sociale, économique, culturelle et environnementale forte, pour les habitants, les acteurs socio-économiques et les associations ; et ce qu'ils s'agissent de projets de grande envergure, structurants pour le territoire, ou à plus petite échelle.

Les projets peuvent également poursuivre des objectifs de coopérations entre territoires : des actions peuvent être communes à deux CRTE avec deux participations financières.

Les engagements peuvent être de différentes natures, ils précisent :

- La maîtrise d'ouvrage du contrat et la désignation du pilote pour son élaboration, son suivi, sa mise en œuvre, la description des actions et des projets, les objectifs poursuivis et l'évaluation et les résultats spécifiques attendus au terme du contrat ;
- L'animation des acteurs du territoire, en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics...) pour initier et catalyser la dynamique du territoire ;
- Les acteurs mobilisés et leur rôle qu'il s'agisse d'appui financier, administratif, technique ou en moyens humains ;
- Les crédits budgétaires, les financements déjà mobilisés notamment lorsqu'ils proviennent de financements de droit public ;
- La mise à disposition de moyens (humains, matériels, immobilier) ;
- L'ingénierie (conseils juridiques et technique) ;
- Les indicateurs de suivi et de résultats, les évaluations ;
- L'échéancier (planning d'action, calendrier prévisionnel de réalisation) ;
- Les courriers de confirmation des acteurs pour leur implication (notamment financière) ;
- Les autorisations nécessaires aux actions et aux projets pour éviter celles et ceux qui auraient un impact négatif sur l'environnement ou pour les populations en conformité avec la réglementation en vigueur. Les actions accompagnées au titre du présent CRTE restent soumises aux procédures administratives, et en particulier des autorisations nécessaires au projet
- Les enveloppes financières indiquées sont prévisionnelles et maximales. Elles s'inscrivent dans les règles d'utilisation en vigueur et dans la limite des montants annuels disponibles.

- Les actions sont « à valider » quand elles sont portées, décrites, financées et évaluées et prêtes à démarrer.
- L'inscription formelle des actions dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'Etat, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.
- Le préfet peut saisir autant que de besoin la « Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique » (cf. article 6.3.) pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.
- Les actions prêtes sont inscrites chaque année dans une convention de financement annuelle qui détaille la participation des différents partenaires

### 3) Projets et actions en maturation

Des projets, de niveaux de maturité différents sont listés dans le contrat.

Les projets feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés à l'intégration du contrat, lors du comité de pilotage ultérieur à la signature, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie à l'article 8. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les « fiches actions » ou les « fiches actions en maturation » seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

Un travail préparatoire de rencontres avec l'ensemble des municipalités du territoire a été mené au Printemps 2021 afin d'identifier les projets pouvant s'inscrire au titre du contrat de relance et de transition écologique.

Enfin, d'autres projets, initiés par des porteurs de projets privés, ont été recensés en lien avec les échanges réguliers que les services de Villedieu Intercom entretiennent avec les entreprises et associations du territoire.

Les projets en progression ainsi inventoriés, sont listés, de manière non-exhaustive, organisés par thématiques du CRTE.



## a) La transition écologique

### *Efficacité énergétique & Revitalisation urbaine et Habitat*

#### Objectif :

- Valoriser les gisements d'énergies renouvelables disponibles sur le territoire.
- Progresser dans la démarche de rénovation énergétique des bâtiments publics et privés, réhabilitation d'anciens immeubles en friche.
- Lutter contre la vacance des logements pour limiter l'artificialisation des sols et diversifier ainsi un parc existant pour répondre aux évolutions sociétales de la population (dessalement des ménages, jeunes ménages, personnes âgées).
- Limiter l'artificialisation des sols en cohérence avec les réglementations en vigueur (Loi climat et résilience) et selon les autres documents d'urbanisme – SRADDET, SCOT.

#### Exemples de projets envisagés :

- Poursuivre la construction du PLUi de Villedieu Intercom en concertation avec les 27 communes du territoire.
- Soutenir la mise en place d'un projet d'énergie citoyenne photovoltaïque à l'échelle de Villedieu Intercom ; pour essaimer ensuite sur les autres communes du territoire.
- Inciter les communes à mettre en place une politique de remplacement des systèmes d'éclairage pour des solutions plus économes en énergie, et sensibiliser sur la pollution lumineuse nocturne. Exemple de la commune de Percy en Normandie qui a d'ores et déjà engagée une action de ce type.
- Réhabilitation d'un immeuble dans le haut de la ville de Villedieu-les-Poêles-Rouffigny par la collectivité : montrer l'exemplarité d'une rénovation réussie, pour inciter les propriétaires privés de logements vacants à engager une démarche similaire. [PVD]<sup>1</sup>
- Réhabilitation du bâtiment C du centre de loisirs, sur la commune de Villedieu-les-Poêles-Rouffigny. [PVD]
- Réhabilitation de l'ancienne caserne des pompiers, Villedieu-les-Poêles-Rouffigny [PVD] : création d'un espace commercial et de logements « autonomie » seniors en centre-bourg de la commune.
- Réhabilitation des tribunes de l'Hippodrome de Villedieu [PVD] en association avec l'association locale chargée de l'animation et de l'attractivité hippique.
- Rénovation globale de l'école de Beslon [Cne]<sup>2</sup> : isolation, chauffe-eau solaire, centrale photovoltaïque. La rénovation va permettre d'avoir un bâtiment à énergie positive.
- Réhabilitation d'une maison délabrée en cœur de bourg, démarche de maison témoin, pour le pôle de Saint-Pois [Cne].
- Réalisation d'un diagnostic de structure et d'une étude thermique sur le complexe multisport des Monts-Havards par la commune nouvelle de Villedieu-les-Poêles Rouffigny [PVD] [Cne]
- Etude pré-opérationnelle pour évolution de l'OPAH en OPAH RU [PVD].

---

1 Les projets marqués du sigle [PVD] sont des projets qui sont aussi inscrits dans le programme d'appui Petites Villes de Demain.

2 Les projets marqués du signe [Cne] sont des projets portés par la commune.

#### Partenaires & Ressources :

- ADEME
- Cadastre solaire du PETA Baie du Mont Saint Michel
- Coopérative animatrice régionale des projets d'ENR citoyens : SCIC Les 7 Vents
- SDEM 50 : CEP Bilan énergétique de Villedieu Intercom, 2017 et Novembre 2019.
- CERC Normandie : Etude sur la rénovation du parc tertiaire des collectivités territoriales normandes, Mars 2021
- Diagnostic territorial du PLUi de Villedieu Intercom, Octobre 2019
- Etude « Petites Centralités » pour la commune de Saint-Pois
- Conseil Départemental
- Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM)

#### Mobilité

##### Objectif :

- Offrir des alternatives à la voiture individuelle.
- Favoriser le développement des mobilités douces avec la pratique du vélo.
- Développer et soutenir les actions de mobilité.

##### Exemples de projets envisagés :

- Redynamiser la gare ferroviaire avec la réouverture de services pour les usagers autour de la mobilité et du tourisme ; en lien avec l'appel à projets 1001 Gares. Objectif de ce projet « Place de la Gare » : penser un aménagement du quartier de la gare autour d'une gare dynamique ; [PVD]
- Mener un diagnostic mobilité allant jusqu'à la réalisation d'un plan d'action autour de la mobilité, du vélo et des voies douces ; avec l'appui et le recrutement d'un VTA. [PVD]
- Mise en place d'un réseau local de « court-voiturage » pour mailler le territoire et offrir des alternatives à l'utilisation de la voiture.
- Favoriser la création d'aires de covoiturage – parking relais pour tisser un maillage plus dense sur l'ensemble du territoire ; sur exemple du projet engagé par la commune nouvelle de Villedieu-les-Poêles Rouffigny d'une aire de covoiturage communale quartier Saultchevreuil - Beausoleil [PVD] [Cne].

#### Partenaires & Ressources :

- Services du Ministère de la Transition Ecologique
- SNCF Gares&Connexions
- Cerema
- Ademe
- FNAUT
- Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM)



## *Alimentation durable*

### Objectif :

- Valoriser les productions locales
- Réaliser des actions de sensibilisation autour de l'alimentation

### Exemples de projets envisagés :

- Mettre en place un Plan Alimentaire Territorial (PAT) pour favoriser le « consommer-local » et le « circuit-court » ; impliquer les exploitants agricoles dans la valorisation de leurs productions locales.
- Développer un commerce dédié aux produits locaux dans une ancienne friche commerciale (La Poste), à Percy en Normandie ; [PVD] [Cne]
- Essaimer les projets de potager partagé - verger maraude sur le territoire : Potabief par la commune nouvelle de Villedieu, réflexion en cours sur la commune de Maupertuis dans le cadre du réaménagement de sa salle de convivialité [Cne].

### Partenaires & Ressources :

- Réseau national Partageons les Jardins
- Acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire : Association Incroyables Comestibles (Avranches)
- Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)
- Chambres d'Agriculture Normandie

## *Préservation de la biodiversité*

### Objectif :

- Préserver et valoriser les ressources, le « capital-vert » du territoire.

### Exemples de projets envisagés :

- Créer une voie de liaison douce (pédestre) pour favoriser les mobilités, sur la commune nouvelle de Percy en Normandie. [PVD] [Cne]
- Accompagner les communes à participer au maintien des zones humides et à leur développement sur le territoire.
- Poursuivre et développer l'accompagnement de la préservation/la reconstitution du maillage bocager, et développer une vision partagée pour fédérer les acteurs (haies bocagères).

### Partenaires & Ressources :

- Chambres d'Agriculture Normandie
- SAFER
- Sienne – Airou
- Agence de l'Eau
- Conseil Départemental
- Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM)

Objectif :

- Accompagner les usagers dans la réduction de leurs déchets « à la source »
- Mettre en place des services et actions pour favoriser le réemploi et limiter le gaspillage.

Exemples de projets envisagés :

- Accentuer les actions de prévention sensibilisation auprès des différents publics et notamment dans les établissements scolaires (ex. ambassadeur du tri, maître composteur).
- Offrir un service mutualisé de broyage (mobile) avec mise à disposition des broyats pour les habitants du territoire.
- Soutenir le Point Fort Environnement (PFE) dans la transformation de ses déchèteries : redéfinition en pôle Ressourcerie (économie circulaire), une seconde vie, atelier réparation (cas de l'ancienne déchèterie de Sainte Cécile).
- Accompagner le Point Fort Environnement pour mettre en place une solution adaptée pour la gestion des biodéchets (compostage, collecte des gros producteurs : restaurateurs) -- éventuellement en s'appuyant sur un acteur de l'économie sociale et solidaire (1er janvier 2024) pour offrir une solution de proximité.

Partenaires & Ressources :

- Etude globale Villedieu Intercom d'optimisation et de refonte du service de collecte, Mars 2021
- Acteurs du champ de l'économie sociale et solidaire : CRESS Normandie, ADRESS Normandie, Association La Marette (Villedieu), Association AVRIL (Coutances), Deuxième-vie Deuxième-chance (Vire), Réseau national des ressourceries, Association nationale ZeroWaste.
- ADEME
- Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)

## **b) Le développement économique**

### *Industrie - Commerce et artisanat*

Objectif :

- Accueillir des entreprises (projets exogènes), et accompagner le développement des entreprises du territoire (projets endogènes) avec une offre raisonnée de foncier
- Maintenir une offre de proximité et consolider les forces économiques du territoire.
- Favoriser le développement de la vente directe par le producteur (locaux partagés, regroupements).
- Intégrer les nouveaux modes d'achats de consommations (e-commerce).

Exemples de projets envisagés :



- Poursuivre les actions pour faciliter la rénovation et la mise aux normes de pas de porte de centre-ville (OCM)
- Lancer un appel à projet d'économie sociale et solidaire pour exploiter l'ancienne Poste en centre-bourg de Percy en Normandie – en lien avec l'action de la thématique *Alimentation Durable* [PVD] [Cne]
- Développer une nouvelle zone d'activité de haute qualité environnementale et économe en terme de foncier « ZA Bertochère » sur la commune de Fleury (et viser une labellisation RSE du Parc d'Activités – expérimentation en cours par l'AD NORMANDIE).
- Encourager la revitalisation commerciale des bourgs ruraux avec la réhabilitation globale du local commercial de la boulangerie et son logement à la Chapelle Cécelin [Cne] ; et poursuivre le dispositif « Revitalisation » mis en place sous la forme d'aide au loyer pour le maintien du dernier commerce dans la commune.

#### Partenaires & Ressources :

- Chambres consulaires, outils et études Observatoire du foncier (Baséco).

#### Tourisme

##### Objectif :

- Poursuivre et confirmer les actions orientées vers les Métiers d'Arts : vitrine du savoir et de l'expérience du patrimoine vivant.
- Participer au rayonnement de la collectivité au travers des sites touristiques du territoire
- Valoriser le bocage et le terroir comme destination touristique
- Préserver le patrimoine local

##### Exemples de projets envisagés :

En lien avec le projet commun d'attractivité porté par Villedieu Intercom et la commune nouvelle de Villedieu-les-Poêles-Rouffigny, il a été retenu :

- Création d'un centre des métiers d'arts de Normandie et vitrine des entreprises du patrimoine vivant pour valoriser les PMI du territoire (EPV) ; Favoriser la création de résidences d'artiste. [PVD]
- Développer le maillage des circuits touristiques en vélo ou à pied (randonnée), accompagner le développement du vélo-tourisme (point Vélo en gare, report multimodal).
- Réaliser un diagnostic pour l'Eglise Notre Dame de Villedieu [PVD] [Cne], classée au titre des Monuments historiques ; et préserver le patrimoine local : rénovation des vitraux et du clocher de l'église de Percy en Normandie [PVD] [Cne]

#### Partenaires & Ressources :

- Institut National des Métiers d'Arts - Normandie
- DRAC Normandie
- Latitude Manche
- EPIC OT Villedieu Intercom

- Prestataire de vélo-tourisme : Loc Vélo - Estation

## Agriculture

### Objectif :

- Valoriser la filière bois
- Développer l'agro-tourisme.
- Maintenir la filière agro-alimentaire et les entreprises locales
- Inciter les exploitants à valoriser les signes officiels de qualités

### Exemples de projets envisagés :

- Créer un réseau de chaleur urbain bois sur la commune nouvelle de Percy en Normandie pour alimenter le quartier du Moulin du Haut. [PVD] [Cne]
- Mettre en place un Plan Alimentaire Territorial (PAT) – en lieu avec les enjeux d'Alimentation durable.
- Mettre en place des circuits de visite des exploitations agricoles : rapprocher les habitants et les touristes du monde agricole

### Partenaires & Ressources :

- Diagnostic de l'activité agricole de Villedieu Intercom, Septembre 2019.
- Démarche qualité : Label Rouge, Agriculture Biologique, Bleu-blanc-cœur.
- Chambres d'Agriculture Normandie

## Emploi et formation

### Objectif :

- Renforcer l'attractivité des métiers de la métallurgie, chaudronnerie (identité du territoire d'artisanat d'art).
- Renforcer l'attractivité de la profession agricole et du métier de salarié agricole.

### Exemples de projets envisagés :

- Réhabiliter un ancien lycée sur la commune nouvelle de Villedieu, pour y implanter un campus de formations dont une école de production autour des métiers de la métallurgie [PVD] ;
- Valoriser les métiers de service à la personne en menant des actions autour de « Parcours Métiers » avec le support de l'Agence régionale de l'Orientation et de l'Emploi.

### Partenaires & Ressources :

- Association des Ecoles de Production
- Région Normandie
- UIMM
- Chambre d'Agriculture
- Agence Régionale de l'Orientation et de l'Emploi



- Acteurs économiques industriels et artisanal du territoire
- Territoire d'Industrie.

### c) La cohésion territoriale

L'axe cohésion territoriale du CRTE se rapproche des objectifs et actions inscrites au titre du PESL de Villedieu Intercom.

Le PESL, Projet éducatif social local, permet de réinterroger le sens et les valeurs des politiques locales en matière d'éducation et d'action sociale. Il invite à considérer l'accessibilité de tous à l'éducation et l'épanouissement individuel comme éléments essentiels qui participent au développement des territoires.

Villedieu Intercom a été la première intercommunalité de la Manche à signer, avec les partenaires de la caisse d'allocations familiales, la mutualité sociale agricole, le conseil départemental, l'éducation nationale, et la Direction départementale de la cohésion sociale son PESL en 2017. Aujourd'hui, un travail d'évaluation et de diagnostic est programmé. Les projets envisagés ci-dessous sont partagés - en partie- dans les actions du PESL.

#### *Accès aux services*

Objectif :

- Offrir une proximité de services pour tous
- Améliorer la cohésion territoriale sur notre territoire rural et peu dense.

Exemples de projets envisagés :

- Développement de la France Services auprès des territoires avec la mise en place d'un Bus France Services
- Accompagner les habitants selon leurs problématiques avec la mise en place répertoire sanitaire et social.

Partenaires & Ressources :

- Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services publics.
- Conseil départemental
- Services de l'Etat.

#### *Santé et Solidarités*

Objectif :

- Créer une synergie pour l'offre de santé pour les trois centralités du territoire.
- Accueillir de nouveaux praticiens au sein des pôles et maison de santé.
- Développer des actions autour du Sport-Santé avec les acteurs locaux.

Exemples de projets envisagés :

- Structuration de l'offre de santé sur le territoire : achat de la maison médicale de Percy, transfert de celle de St-Pois et extension du PSLA [PVD] de Villedieu-les-Poêles (cabine de la téléconsultation)
- Améliorer l'accueil et le parcours santé des usagers au sein du PSLA de Villedieu-les-Poêles grâce à son extension, et l'installation continue de praticiens médicaux, médico-sociaux (infirmiers, psychologues, orthophonistes...)
- Mettre en place un projet « Sport-Santé » avec des acteurs locaux (associations sportives telles que le cyclisme, médecins généralistes) pour proposer et impulser un retour au sport pour des publics éloignés (personne en situation de surpoids, diabète...)
- Actions de prévention de proximité, autour d'un agenda des rencontres (par thématique).
- Favoriser le bien vivre et le maintien à domicile des seniors : accompagnement et prévention dans la perte de l'autonomie (seniors) avec le service mutualisé du CLIC.

Partenaires & Ressources :

- Conférence des financeurs
- Conseil départemental
- MSA
- SAG
- Acteurs économiques des services à la personne (ADMR, UNA...)

*Education, petite-enfance, jeunesse, familles*

Objectif :

- Poursuivre le développement de lieux ressources pour les parents et les enfants.
- Accompagner, orienter, sensibiliser la jeunesse aux richesses du territoire.

Exemples de projets envisagés :

- Consolider la mise en place d'un lieu ressource dédié à la jeunesse (Maison des jeunes) et en faciliter son accès (horaires d'ouvertures amplifiés ; organisation de débats/échanges...) [PVD].
- Favoriser la mise en place d'ateliers intergénérationnels et le transfert de savoir-faire : création d'un atelier ressource avec l'Association « L'outil en main », poursuivre l'opération « Ecole des savoir-faire » en lieu avec les artisans Métiers d'Arts installés sur le territoire.
- Etendre les rencontres entreprises-collégiens : pour faciliter les échanges entre jeunes en formation et entreprises du territoire avec des temps d'échanges (visite d'entreprise, témoignages)
- Amplifier le dispositif « Initiatives jeunes » : accompagner les jeunes dans le portage de leurs projets locaux (scolaire, culture, sports, arts, milieu professionnel...).
- Ouvrir un lieu d'accueil Enfants Parents (LAEP) sur le territoire en complément de l'action Espace des Parents initié en 2019.
- Favoriser la scolarisation des moins de 3 ans avec la mise en place du dispositif « Classe passerelle » et l'accès à des solutions périscolaires et pauses méridiennes adaptées à l'âge des enfants.

Partenaires & Ressources :

- CAF de la Manche, MSA Côtes Normandes



- Réseau Petite Enfance et Parentalité Manche, Association les Francas
- Etat des lieux du PESL du territoire de Villedieu Intercom
- Schéma départemental de service aux familles
- Observatoire de la Petite Enfance
- Centres Médicaux Sociaux du Conseil départemental de la Manche
- Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie
- Education Nationale

### *Sports, culture, et associations*

#### Objectif :

- Favoriser l'attractivité du territoire à destination des nouvelles familles
- Offrir une offre diversifiée et de qualité en proximité

#### Exemples de projets envisagés :

- Dans le cadre de la labellisation Terres de Jeux 2024, favoriser les manifestations sportives pour encourager la pratique sportive
- Cartographie du territoire des associations et équipements + guide des activités à l'échelle intercommunale
- Accompagner les associations dans la réglementation : renouveler du bénévolat
- Dynamiser, accompagner l'école de musique et de danse avec la mise à disposition de locaux adaptés aux pratiques artistiques et culturelles
- Maintenir une offre culturelle d'apprentissage de la musique et de la danse sur le territoire.

#### Partenaires & Ressources :

- Les associations culturelles du territoire
- Le Conseil Départemental de la Manche

### *Usages liés au numérique*

#### Objectif :

- Limiter la fracture numérique

#### Exemples de projets envisagés :

- Créer des ateliers adaptés par publics, grâce au recrutement du Conseiller Numérique.
- Créer un espace ressources pour les habitants du territoire pour la prise en main des outils numériques (accroître les actions d'accompagnement numérique dans les démarches administratives).

#### Partenaires & Ressources :

- Conseiller numérique

#### 4) Les actions de coopération interterritoriale

Chaque territoire se construit par ses dynamiques internes et par ses interactions avec d'autres échelles et dynamiques territoriales qui participent également du projet de territoire. Ces relations peuvent se traduire par des projets communs, des partages d'expériences qui impactent positivement les territoires des uns et des autres.

Les actions de coopération entre territoires permettent plus particulièrement de :

- Favoriser les synergies et complémentarité entre les territoires en assurant une cohérence des interventions (ex éviter le financement de projets similaires sur des territoires voisins qui pourraient se concurrencer) ;
- Encourager les solidarités entre les territoires les plus dynamiques et ceux en difficulté ;
- Renforcer les fonctions de centralité de certains territoires ;
- Répondre aux enjeux posés par les grands territoires communs (bassins d'emploi liés par des flux domicile-travail et des enjeux de logement ou de mobilité, espaces naturels et touristiques, écosystèmes d'acteurs de grands bassins industriels, qualité de l'air, changement climatique, etc.) ;
- Construire des filières pour rapprocher offre et demande (énergie, alimentation, etc.) ;
- Mutualiser des moyens (achats groupés, ingénierie, etc.).

Les mesures sont à définir localement. Différents types d'action sont envisageables : études, expérimentations, projets communs, mutualisation de ressources, actions d'information et d'animation sur certaines thématiques, concertation pour l'implantation de projets à fort rayonnement ou avec des impacts importants, participation réciproque à la gouvernance des contrats...

Ce volet dédié aux actions de coopération entre les territoires, dont le contenu est à définir localement, est à réfléchir dès la phase du projet de territoire puis tout au long de l'élaboration du contrat.

Les territoires partenaires n'ont pas tous retenu le même calendrier deancements des contrats de relance et de transition énergétique. Un travail d'identification des thématiques sujettes à coopération a été mené :

##### a) PETR Baie du Mont Saint Michel :

Territoires voisins au Sud et à l'Ouest de Villedieu intercom, les deux EPCI « Mont Saint Michel Normandie » et « Granville Terre et Mer » inscrivent leur volonté de coopération notamment via le PETR de la Baie du Mont Saint Michel.

A cette échelle de coopération, des actions communes sont déjà menées sur le plan de :

- La santé : autour de l'accès au Centre Hospitalier Avranches Granville, et d'Ambition Santé Sud Manche.
- Le climat avec l'élaboration d'un PCAET.
- Mutualisation des suivis de mises en œuvre des programmes européens et l'instruction du droit des sols.
- Développement et modernisation des commerces avec la mise en place de l'opération commune OCM.

Avec Granville Terre et Mer, un service mutualisé a été mis en place « CLIC » autour de l'autonomie et des seniors.



D'autres enjeux communs autour de la mobilité peuvent être aussi identifiés : le territoire de Villedieu Intercom profitant de la ligne ferroviaire Paris-Granville ; et de sa connexion routière par l'A84 vers Avranches.

Enfin, sur le plan de l'économie, des enjeux partagés à renouveler autour de « Territoire d'Industrie Sud Manche ».

#### **b) Autres EPCI de la Manche : Coutances Mer et Bocage et St Lo Agglo**

Les pratiques quotidiennes des habitants du territoire : travail, études, accès aux soins... se font aussi vers les territoires voisins au Nord de Villedieu Intercom (Coutances Mer et Bocage, Saint Lô Agglo).

Avec ces deux EPCI, des coopérations existent déjà :

- Gestion des déchets coordonnée en partie par le Syndicat Mixte du Point Fort Environnement.
- Gestion des cours d'eau (La Sienne, La Soulle, l'Airou, la Sée)

Deux thématiques qui s'inscrivent dans le champ d'action des projets de relance et transition écologique ; et qui devront faire l'état de coopérations complémentaires.

- Syndicat Mixte du Point Fort Environnement : accompagner les habitants vers de nouvelles pratiques, favoriser un programme de prévention pour tendre à réduire la quantité de déchets à traiter
- Actions de préservation et d'entretien des cours d'eaux.

Un projet de rayonnement régional a également été imaginé, co-construit avec St Lô Agglo, pour la création d'un centre régional dédié au sport cycliste sur piste : un équipement sportif absent sur le territoire de la Manche et le Calvados. Un projet de coopération qui permettrait à la fois de participer au rayonnement et l'attractivité du territoire – au sens large -, et de renforcer et mailler le tissu associatif local dense dans le milieu cycliste.

#### **c) Au-delà du territoire de la Manche : Intercom de la Vire au Noireau**

A l'est de Villedieu Intercom, une première prise de contact a été engagée avec l'Intercom de la Vire au Noireau. Les thématiques du tourisme et Espaces verts, avec la Forêt Domaniale de Saint-Sever ; et de la mobilité (ligne Paris-Granville) ont été abordées.

## Article 5 – Modalités d'accompagnement en ingénierie

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie (les opérateurs (l'ANCT, Cerema, Ademe...), la Banque des territoires...), services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, agences techniques départementales, CAUE, CPIE, Agences d'urbanisme...) pour les différentes phases du contrat (élaboration du projet de territoires, définition et mise en œuvre des projets, participation des habitants, suivi et évaluation du contrat) qu'il conviendra de préciser et de rappeler dans le bilan du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisines propres à chaque organisme.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes, comme par exemple :

- Étudier les actions amorcées, nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles ;
- Partager les actions et les résultats relatifs aux contrats et partenariats en cours, déjà financés sur les autres territoires du CRTE ;
- Mettre en relation les relais et réseaux que ces partenaires financent et/ou animent avec les territoires engagés pour renforcer leur capacité d'action.

## Article 6 – Engagements des partenaires

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

### 1) Dispositifs généraux concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers,



des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

## **2) Le territoire signataire**

En signant ce contrat de transition écologique, le territoire de Villedieu Intercom assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le territoire signataire s'engage à désigner dans ses services un.e directeur.trice responsable du pilotage du CRTE et à affecter un.e chef.fe de projet, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation. Il-elle pourra être assisté-e d'animateur. trice.s chargé.e.s de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...).

Pour les collectivités les moins bien dotées en capacité d'ingénierie, un co-financement du poste de chef-fe de projet pourra être assuré par l'Etat.

Le territoire signataire s'engage à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'Etat. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

## **3) L'Etat, les établissements et opérateurs publics**

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'Etat porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE ;

La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;

Le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

Les contributions spécifiques des établissements publics et opérateurs sont portées en annexe 6.

#### **4) Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques**

Il s'agit de renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les habitants et les acteurs socio-économiques à la décision du cap collectif.

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière sera portée à la facilitation de la mobilisation citoyenne en faveur du projet collectif. Concrètement, la mobilisation des citoyens peut prendre deux types de formes : la participation des publics à l'élaboration de la décision publique d'une part, et les initiatives citoyennes prises et mises en œuvre par les citoyens eux-mêmes d'autre part.

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration peut permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.



## 5) Maquette financière

La maquette financière récapitule les engagements prévisionnels des signataires du contrat sur la période contractuelle, en précisant les montants :

- Des crédits du plan France relance ;
- Des crédits contractualisés (nouveaux engagements) ;
- Des crédits valorisés (rappels des engagements antérieurs et des dispositifs articulés non intégrés) ;
- Des actions financées par des conventions ad hoc avant la signature du CRTE ;
- L'engagement d'un comité des financeurs donnant sa validation des actions.

Les différents financeurs instruiront dans les meilleurs délais les demandes de participation, selon leurs modalités internes de validation pour les actions entrant dans leur champ de compétence.

La maquette financière peut-être saisie dans la plateforme informatique dédiée.

## Article 7 – Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette gouvernance s'articule, selon leurs domaines de compétences respectifs, avec le comité stratégique du plan de relance tel que décrit dans la circulaire et le comité local de cohésion des territoires (CLCT). Le CLCT participe à la définition d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

Cette comitologie, par la dimension intégratrice des CRTE, a vocation à s'articuler voire intégrer les comitologies existantes, dans un souci d'efficacité et de cohérence.

### 1) Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet du département, ou son représentant, et par le Président du territoire ou son représentant.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services de territoire de Villedieu Intercom, des services de l'Etat, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts – Banque des territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE, et de représentants des collectivités départementales et régionales si elles sont cosignataires.

Il siègera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions

- (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

## **2) Le comité technique**

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et du territoire de Villedieu Intercom. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Le comité technique est composé des techniciens de la préfecture, de la région, du département, de Villedieu Intercom et de ses communes membres en fonction des besoins et des dossiers en avancement.

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

## **3) L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets**

Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ;
- Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Dans ce contexte, il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.



## Article 8 – Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

A terme, la plateforme CRTE pourrait être l'outil de renseignement de ces tableaux de bord en vue de leur mise à disposition selon une régularité à définir localement, auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

## Article 9 – Résultats attendus du CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Le ou les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action. L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard des objectifs de la SNBC.

Les objectifs détaillés sont précisés dans chaque fiche action en annexe 2.

Si la liste d'actions arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles actions, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CRTE.

Les valeurs des indicateurs peuvent être saisies dans la plateforme informatique dédiée.

## Article 10 – Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

## Article 11 – Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.


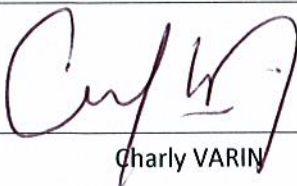
## Article 12 – Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

## Article 13 – Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Caen.

Signé à Percy-en-Normandie, en 2 exemplaires, le 21 octobre 2021

<b>Le Préfet de la Manche</b>	<b>Le Président de la Communauté de Communes de Villedieu-Intercom</b>
	
Gérard GAVORY	Charly VARIN



# Annexe 1 - Projet de mandat et orientations stratégiques

Le projet de mandat est décliné en 4 orientations stratégiques :

## Orientation 1 : ATTRACTIVITE ET RAYONNEMENT

Une attractivité territoriale ambitieuse et renouvelée pour accueillir entreprises et habitants ; conforter les offres en place et le dynamisme du territoire.  
Villedieu Intercom pôle de centralité majeur du département et de la baie du Mont-Saint-Michel.

## Orientation 2 : SERVICES AUX HABITANTS ET COHESION TERRITORIALE

Enfance, jeunesse, éducation, parentalité, seniors, santé : vivre et s'épanouir ici mieux qu'ailleurs.  
Une communauté de communes qui renforce sa présence dans les communes et au plus près des besoins des habitants.

## Orientation 3 : RESSOURCES

La performance de la gestion publique, pour assurer les investissements d'avenir et la bonne santé financière de la collectivité.

## Orientation 4 : GESTION DURABLE ET TRANSITION

Gestion active du patrimoine communautaire et gestion environnementale et durable du territoire.  
Les transitions, la préservation du cadre de vie, le respect de la nature et du bocage comme facteurs d'un développement durable et raisonné du territoire.

## Fiche descriptive de l'orientation 1 – ATTRACTIVITE ET RAYONNEMENT

Une attractivité territoriale ambitieuse et renouvelée pour accueillir entreprises et habitants ;  
 Conforter les offres en place et le dynamisme du territoire.  
 Villedieu Intercom pôle de centralité majeur du département et de la baie du Mont-Saint-Michel

### LES OBJECTIFS

Nature de l'objectif	Chiffrés	Qualitatifs
Numériques	100 % des foyers éligibles au FTTH 50 % des prises commercialisées	
Ecologiques		
Economiques		
Culturels		
Sociaux		

### LES INDICATEURS DE RESULTATS


### LISTE DES ACTIONS

Financement du programme de déploiement du FTTH par Manche Numérique, phase 1 et 2	Villedieu Intercom
Réalisation d'un diagnostic mobilité allant jusqu'à la réalisation du plan d'action en découlant (réflexion sur l'autosolisme, les solutions de court-voiturage, les mobilités douces et la place du vélo sur le territoire)	Villedieu Intercom
Réhabilitation d'un local commercial (boulangerie) + du logement Habitat : isolation de la toiture et des murs, changement de chauffage et modification de la répartition des pièces actuelles Fournil et magasin : isolation des murs, remplacement des portes et fenêtres, agrandissement de la partie vente	La Chapelle-Cécelin
Réhabilitation de l'ancienne caserne de Villedieu-les-Poêles en logements et création d'un espace commercial	Hôtel-restaurant Le Fruitier
Modernisation et amélioration de l'accueil du public sur l'hippodrome de Villedieu-les-Poêles – construction d'un restaurant	Société des courses
Réhabilitation d'une maison délabrée en cœur de bourg, démarche de maison témoin	Saint-Pois
Structuration de l'offre de santé sur le territoire : achat de la maison médicale de Percy, transfert de celle de St-Pois et agrandissement du PSLA de Villedieu-les-Poêles	Villedieu Intercom
Poursuite de l'OPAH et accentuation du traitement de la problématique des logements vacants	Villedieu Intercom
Réhabilitation d'un ancien lycée pour y créer un pôle de formation, y compris une école de production	Villedieu Intercom
Création d'une maison des métiers d'art Normande	Villedieu Intercom
Refonte de l'office de tourisme et des médiathèques en comptoirs des loisirs : - création d'un tiers lieu à St-Pois dans un commerce (bar restaurant) vacant	Villedieu Intercom



Aménagement du quartier de la gare autour d'une gare dynamique	Villedieu Intercom
Accompagner le renouvellement des générations en agriculture	Villedieu Intercom
Inciter les exploitants à valoriser les signes officiels de qualités (ex. Agriculture biologique....)	Villedieu Intercom
Poursuivre et développer l'accompagnement de la préservation/la reconstitution du maillage bocager, et développer une vision partagée pour fédérer les acteurs	Villedieu Intercom
Développer un commerce dédié aux produits locaux dans une ancienne friche commerciale (La Poste) pour développer l'accompagnement circuits-courts.	Percy en Normandie
Développer le maillage des circuits touristiques en vélo, accompagner le développement du vélo-tourisme (point Vélo en gare, report multimodal).	Villedieu Intercom
Poursuivre les actions pour faciliter la rénovation et la mise aux normes de pas de porte de centre-ville (OCM)	Villedieu Intercom / PETR Baie du Michel

## Fiche descriptive de l'orientation 2 – SERVICES AUX HABITANTS ET COHESION TERRITORIALE

Enfance, jeunesse, éducation, parentalité, seniors, santé : vivre et s'épanouir ici mieux qu'ailleurs.  
Une communauté de communes qui renforce sa présence dans les communes et au plus près des besoins des habitants

### LES OBJECTIFS

Nature de l'objectif	chiffrés	qualitatifs
Numériques		
Ecologiques		
Economiques		
Culturels		
Sociaux		

### LES INDICATEURS DE RESULTATS


### LISTE DES ACTIONS

Agrandissement de l'école publique de Fleury	Fleury
Accentuer la convivialité autour d'un espace dédié (salle de réception) et d'un jardin partagé-potager collectif	Maupertuis
Agrandissement et aménagement des extérieurs de la salle des fêtes de La Trinité	La Trinité
Construction d'un city-park	Saint-Pois
Acquisition et aménagement d'un bus France Service	Villedieu Intercom
Structuration d'une offre numérique (EPN) par le conseiller numérique	Villedieu Intercom
Evaluation et évolution du PESL	Villedieu Intercom
Favoriser le bien vivre et le maintien à domicile des seniors : accompagnement et prévention dans la perte de l'autonomie (seniors) avec le service mutualisé du CLIC.	Villedieu Intercom



### Fiche descriptive de l'orientation 3 - RESSOURCES

La performance de la gestion publique, pour assurer les investissements d'avenir et la bonne santé financière de la collectivité.

#### LES OBJECTIFS

Nature de l'objectif	chiffrés	qualitatifs
Numériques		
Ecologiques		
Economiques		
Culturels		
Sociaux		

#### LES INDICATEURS DE RESULTATS


#### LISTE DES ACTIONS

Ingénierie financière à mettre en place	Villedieu Intercom
Pacte fiscal et financier 2020-2026 à construire	Villedieu Intercom
Mise en place d'un outil commun (commune et intercom) de mutualisation des équipements (plateforme numérique de banque des équipements)	Villedieu Intercom et communes partenaires l'expérimentation



## Fiche descriptive de l'orientation 4 – GESTION DURABLE ET TRANSITION

Gestion active du patrimoine communautaire et gestion environnementale et durable du territoire. Les transitions, la préservation du cadre de vie, le respect de la nature et du bocage comme facteurs d'un développement durable et raisonné du territoire

### LES OBJECTIFS

Nature de l'objectif	chiffrés	qualitatifs
Numériques		
Ecologiques		
Economiques		
Culturels		
Sociaux		

### LES INDICATEURS DE RESULTATS


### LISTE DES ACTIONS

Programme pluriannuel de renouvellement de canalisation du réseau d'eau potable	SIAEP de St-Pois
Rénovation énergétique de la salle communale de La Chapelle -Cécelin : isolation extérieure, pose de panneaux solaires	La Chapelle-Cécelin
Eclairage public : remplacement des lampes existantes par des LED	Villedieu Intercom et communes associées.
Programme d'intranting : changement des lampes et des modes de chauffage dans les mairies et salle des fêtes communales	Villedieu Intercom/SDEM50
Mettre aux normes la station d'épuration de Villedieu-les-Poêles	Villedieu-les-Poêles-Rouffigny
Mettre en conformité la station d'épuration de St-Pois	St-Pois
Démarches aires alimentation de captage à enclencher : le pré des douits sur La Colombe	
Réhabilitation du 62 rue du Général Huard (commerce + logement)	Villedieu Intercom
Mise en place d'un PCAET	Villedieu Intercom
Mettre en place un Plan Alimentaire Territorial (PAT) pour favoriser le « consommer-local » et le « circuit-court »	Villedieu Intercom
Soutenir la mise en place d'un projet d'énergie citoyenne (photovoltaïque) mise à disposition d'une toiture.	Villedieu Intercom
Réhabilitation du bâtiment C du centre de loisirs	Villedieu Intercom
Rénovation de l'école de Beslon	Beslon
Réalisation d'un diagnostic et d'une étude sur le complexe sportif des Monts-Havards	Villedieu-les-Poêles-Rouffigny
Créer une voie de liaison douce (pédestre) pour favoriser les mobilités, sur la commune nouvelle de Percy en Normandie.	Percy en Normandie
Participer au maintien des zones humides et à leur développement sur le territoire.	Villedieu Intercom et communes associées.
Offrir un service mutualisé de broyage (mobile) avec mise à disposition des broyats pour les habitants du territoire.	Villedieu Intercom



Transformer l'ancienne déchèterie en pôle Ressourcerie (économie circulaire), sur le territoire de Sainte-Cécile : valoriser les produits qui peuvent avoir une seconde vie, atelier réparation.	Villedieu Intercom
Accentuer les actions de prévention sensibilisation auprès des différents publics et notamment dans les établissements scolaires (ambassadeur du tri).	Villedieu Intercom
Réfléchir sur une solution à mettre en place pour la gestion des biodéchets (compostage, collecte des gros producteurs : restaurateurs), éventuellement en s'appuyant sur un acteur de l'économie sociale et solidaire (1er janvier 2024)	Villedieu Intercom
Création de potage partager	Villedieu-les-Poêles, Maupertuis
Réseau de chaleur urbain bois. [PVD]	Percy en Normandie

## Annexe 2 - Fiches projets

### ACQUISITION ET AMENAGEMENT D'UN BUS FRANCE SERVICE

<b>TYPE D'ACTION/LOCALISATION</b>	<i>Type d'opération :</i> Autres
	<i>Localisation :</i> Territoire de Villedieu Intercom

<b>MAÎTRE D'OUVRAGE</b>	Organisme : Villedieu Intercom
	Responsable légal : Charly Varin, Président
	Responsable technique : Laetitia Delaunay
	Adresse : 11 rue Pierre Paris, 50800 Villedieu-les-Poêles
	Tél : 0233901790
	Courriel : laetitia.delaunay@villedieuintercom.fr

#### OBJECTIFS DU PROJET :

<b>Axe CRTE</b>	Cohésion territoriale
<b>STRATEGIE DU TERRITOIRE</b>	Services aux habitants et cohésion territoriale
<b>OBJECTIF DU PROJET :</b>	

#### Rappel

Acquisition et aménagement d'un bus France Service  
Par Villedieu Intercom



MOYENS MOBILISES  
POUR ASSURER LE  
FONCTIONNEMENT DE  
L'INVESTISSEMENT 4

**DESCRIPTION DU PROJET :**

DESCRIPTIF  
DETAILLÉ

**CALENDRIER PREVISIONNEL :**

*(Etudes préalables, maîtrise d'œuvre, travaux,... – dates de début et de fin prévisionnelles)*

ECHÉANCIER

**PLAN DE FINANCEMENT :**

DEPENSES			RECETTE		
Nature	Montant HT	%	Nature	Montant HT	%
		SDIV/01	Europe		SDIV/01
		SDIV/01	Etat		SDIV/01
		SDIV/01	Région		SDIV/01
		SDIV/01	Département		SDIV/01
		SDIV/01	EPCI		SDIV/01
		SDIV/01	Commune		SDIV/01
		SDIV/01	Autres		SDIV/01
<b>TOTAL</b>	-		<b>TOTAL</b>	-	

**Rappel**

Acquisition et aménagement d'un bus France Service  
Par Villedieu Intercom

## Fiche Projet

MENER UN DIAGNOSTIC MOBILITE ALLANT JUSQU'À LA REALISATION D'UN PLAN D'ACTION AUTOUR DE LA MOBILITES, DU VELO ET DES VOIES DOUCES ; AVEC L'APPUI ET LE RECRUTEMENT D'UN VTA.

<b>TYPE D'ACTION/LOCALISATION</b>	<u>Type d'opération :</u> Etude
	<u>Localisation :</u> Territoire de Villedieu Intercom

<b>MAÎTRE D'OUVRAGE</b>	Organisme : Villedieu Intercom
	Responsable légal : Charly Varin, Président
	Responsable technique : Jean Canuet
	Adresse : 11 rue Pierre Paris, 50800 Villedieu-les-Poêles
	Tél : 0233901790
	Courriel : jean.canuet@villedieuinterc.com.d'

### OBJECTIFS DU PROJET :

<b>Axe CRTE</b>	Transition Ecologique
<b>STRATEGIE DU TERRITOIRE</b>	Attractivité et rayonnement
<b>OBJECTIF DU PROJET :</b>	

#### Rappel

Mener un diagnostic mobilité allant jusqu'à la réalisation d'un plan d'action autour de la mobilités, du vélo et des voies douces ; avec l'appui et le recrutement d'un VTA.  
Par Villedieu Intercom



MOYENS MOBILISES  
POUR ASSURER LE  
FONCTIONNEMENT DE  
L'INVESTISSEMENT 4

**DESCRIPTION DU PROJET :**

DESCRIPTIF  
DETAILLÉ

**CALENDRIER PREVISIONNEL :**

(Etudes préalables, maîtrise d'œuvre, travaux,... – dates de début et de fin prévisionnelles)

ECHÉANCIER

**PLAN DE FINANCEMENT :**

DEPENSES			RECETTE		
Nature	Montant HT	%	Nature	Montant HT	%
		#DIV/0!	Europe		#DIV/0!
		#DIV/0!	Etat		#DIV/0!
		#DIV/0!	Région		#DIV/0!
		#DIV/0!	Département		#DIV/0!
		#DIV/0!	EPCI		#DIV/0!
		#DIV/0!	Commune		#DIV/0!
		#DIV/0!	Autres		#DIV/0!
<b>TOTAL</b>	-		<b>TOTAL</b>	-	

**Rappel**

Mener un diagnostic mobilité allant jusqu'à la réalisation d'un plan d'action autour de la mobilité, du vélo et des voies douces ; avec l'appui et le recrutement d'un VTA.

Par Villedieu Intercom

## Fiche Projet

METTRE EN PLACE UN PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT) POUR FAVORISER LE « CONSOMMER-LOCAL » ET LE « CIRCUIT-COURT »

<b>TYPE D'ACTION/LOCALISATION</b>	<i>Type d'opération :</i> Etude
	<i>Localisation :</i> Territoire de Villedieu Intercom

<b>MAÎTRE D'OUVRAGE</b>	Organisme : Villedieu Intercom
	Responsable légal : Charly Varin, Président
	Responsable technique : Jean Canuet
	Adresse : 11 rue Pierre Paris, 50800 Villedieu-les-Poêles
	Tél : 0233901790 Courriel : jean.canuet@villedieuintercom.ci

### OBJECTIFS DU PROJET :

<b>Axe CRTE</b>	Transition Ecologique
<b>STRATEGIE DU TERRITOIRE</b>	Attractivité et rayonnement
<b>OBJECTIF DU PROJET :</b>	Emergence d'un projet alimentaire territorial à l'échelle de l'Intercom Lancer une réflexion collective et multi-partenaire visant :

#### Rappel

Mettre en place un Plan Alimentaire Territorial (PAT) pour favoriser le « consommateur-local » et le « circuit-court »  
Par Villedieu Intercom



	<ul style="list-style-type: none"> <li>- à définir une stratégie répondant aux enjeux alimentaires présents sur le territoire</li> <li>- à développer une dynamique en faveur d'une alimentation locale, de qualité, et durable</li> </ul>
<b>MOYENS MOBILISES POUR ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE L'INVESTISSEMENT <sup>4</sup></b>	

**DESCRIPTION DU PROJET :**

<b>DESCRIPTIF DETAILLÉ</b>	<p>Le projet de PAT de Villedieu Intercom s'inscrit dans les objectifs du programme national pour l'alimentation (circuit-court, locavorisme, gaspillage alimentaire, éducation à l'alimentation) mais aussi à un enjeu d'ancrage territorial.</p> <p>Parmi les axes d'ores et déjà identifiés par les élus en amont du diagnostic : accompagnement des transition agricoles et alimentaires; information et sensibilisation de tous les habitants du territoire aux enjeux d'une alimentation durable et de la lutte contre le gaspillage alimentaire; Valoriser les productions locales et réfléchir à la mise en place d'un lieu ressource autour de la gastronomie-terroir du territoire.</p>
----------------------------	---

**CALENDRIER PREVISIONNEL :**

*(Etudes préalables, maîtrise d'œuvre, travaux,... – dates de début et de fin prévisionnelles)*

<b>ECHancier</b>	Décembre 2021 - Juin 2022
------------------	---------------------------

**PLAN DE FINANCEMENT :**

DEPENSES			RECETTE		
Nature	Montant HT	%	Nature	Montant HT	%
		#DIV/0!	Europe		#DIV/0!
		#DIV/0!	Etat		#DIV/0!
		#DIV/0!	Région		#DIV/0!
		#DIV/0!	Département		#DIV/0!
		#DIV/0!	EPCI		#DIV/0!
		#DIV/0!	Commune		#DIV/0!
		#DIV/0!	Autres		#DIV/0!
<b>TOTAL</b>	-		<b>TOTAL</b>	-	

**Rappel**

Mettre en place un Plan Alimentaire Territorial (PAT) pour favoriser le « consommateur-local » et le « circuit-court »  
Par Villedieu Intercom

## Fiche Projet

### REHABILITATION DU 62 RUE DU GENERAL HUARD

<b>TYPE D'ACTION/LOCALISATION</b>	<u>Type d'opération :</u> Réhabilitation
	<u>Localisation ::</u> 62 rue du Général Huard, Villedieu-les-Poêles Rouffigny

<b>MAÎTRE D'OUVRAGE</b>	Organisme : Villedieu Intercom
	Responsable légal : Charly Varin, Président
	Responsable technique : Christophe Andrieu
	Adresse : 11 rue Pierre Paris, 50800 Villedieu-les-Poêles
	Tél : 0233901790
	Courriel : christophe.andrieu@généralhuardvilledieulespoêlesrouffigny.gé

#### OBJECTIFS DU PROJET :

<b>Axe CRTE</b>	Transition Ecologique
<b>STRATEGIE DU TERRITOIRE</b>	Attractivité et rayonnement
<b>OBJECTIF DU PROJET :</b>	Mener une réhabilitation globale et participer à l'attractivité commerciale du haut de la rue du Général Huard
<b>MOYENS MOBILISES POUR ASSURER LE</b>	

#### Rappel

Réhabilitation du 62 rue du Général Huard  
Par Villedieu Intercom



**FONCTIONNEMENT DE  
L'INVESTISSEMENT <sup>4</sup>**

**DESCRIPTION DU PROJET :**

<b>DESCRIPTIF DETAILLÉ</b>	<p>Villedieu Intercom est propriétaire d'un immeuble situé au 62 rue du Général Huard, à Villedieu-les-Poêles Rouffigny.</p> <p>Cet immeuble se trouve au carrefour de la rue du Général Huard et de la Place de la Perrière, et dispose d'une belle visibilité.</p> <p>L'objectif est de réaliser une rénovation globale de l'immeuble qui possède un rez de chaussé commercial (avec réserves) et un logement au 1er étage pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Montrer l'exemplarité de la collectivité dans la restauration du bâti ancien</li> <li>- Participer à l'attractivité de la rue commerciale dans le haut de la ville</li> <li>- Permettre l'exploitation d'un local commercial disposant d'une belle visibilité</li> <li>- Limiter la vacance des logements, et permettre la mise en location d'un logement type F1-F1 bis</li> </ul>
--------------------------------	--

**CALENDRIER PREVISIONNEL :**

*(Etudes préalables, maîtrise d'œuvre, travaux,... – dates de début et de fin prévisionnelles)*

<b>ECHEANCIER</b>	Décembre 2021 - Avril 2023
-------------------	----------------------------

**PLAN DE FINANCEMENT :**

DEPENSES			RECETTE		
Nature	Montant HT	%	Nature	Montant HT	%
Maîtrise d'ouvrage / architecture	27 551	10%	Europe		0%
Gros œuvre	99 584	36%	Etat		0%
Second œuvre	130 000	46%	Région		0%
Raccordement réseaux	4 859	2%	Département		0%
Aménagements intérieurs et équipements	18 000	6%	EPCI		0%
			0% Commune		0%
			0% Autres		0%
<b>TOTAL</b>	<b>280 000</b>		<b>TOTAL</b>	-	

**Rappel**  
Réhabilitation du 62 rue du Général Huard  
Par Villedieu Intercom

## Fiche Projet

### REHABILITATION DE L'ANCIENNE CASERNE DE VILLEDIEU-LES-POELES EN LOGEMENTS ET CREATION D'UN ESPACE COMMERCIAL

<b>TYPE D'ACTION/LOCALISATION</b>	<u>Type d'opération :</u> Réhabilitation
	<u>Localisation ::</u> Rue Jules Ferry, Villedieu-les-Poêles Rouffigny

<b>MAÎTRE D'OUVRAGE</b>	Organisme :
	Responsable légal : <b>Nathalie et Stéphane LEBARGY, Propriétaire</b>
	Responsable technique :
	Adresse :
	Tél :
	Courriel :

#### OBJECTIFS DU PROJET :

<b>Axe CRTE</b>	Transition Ecologique, Développement économique
<b>STRATEGIE DU TERRITOIRE</b>	Attractivité et rayonnement
<b>OBJECTIF DU PROJET :</b>	

#### Rappel

Réhabilitation de l'ancienne caserne de Villedieu-les-Poêles en logements et création d'un espace commercial

Par



<b>MOYENS MOBILISES POUR ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE L'INVESTISSEMENT <sup>4</sup></b>	Réponse en cours à l'appel à projets Fonds friche.
---	--

**DESCRIPTION DU PROJET :**

<b>DESCRIPTIF DETAILLÉ</b>	
--------------------------------	--

**CALENDRIER PREVISIONNEL :**

*(Etudes préalables, maîtrise d'œuvre, travaux,... – dates de début et de fin prévisionnelles)*

<b>ECHancier</b>	
------------------	--

**PLAN DE FINANCEMENT :**

DEPENSES			RECETTE		
Nature	Montant HT	%	Nature	Montant HT	%
		#DIV/0!	Europe		#DIV/0!
		#DIV/0!	Etat	200 000	#DIV/0!
		#DIV/0!	Région		#DIV/0!
		#DIV/0!	Départem ent		#DIV/0!
		#DIV/0!	EPCI		#DIV/0!
		#DIV/0!	Commune		#DIV/0!
		#DIV/0!	Autres		#DIV/0!
<b>TOTAL</b>	-		<b>TOTAL</b>	200 000	

**Rappel**

Réhabilitation de l'ancienne caserne de Villedieu-les-Poêles en logements et création d'un espace commercial  
Par

## Fiche Projet

### MODERNISATION ET AMELIORATION DE L'ACCUEIL DU PUBLIC SUR L'HIPPODROME DE VILLEDIEU-LES-POELES – CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT

<b>TYPE D'ACTION/LOCALISATION</b>	<i>Type d'opération :</i> Réhabilitation
	<i>Localisation ::</i> Champ de course, Villedieu-les-Poêles Rouffigny

<b>MAÎTRE D'OUVRAGE</b>	Organisme : Association "Société des Courses"
	Responsable légal : <b>Daniel Bidet, Président</b>
	Responsable technique : /
	Adresse : SAULTCHEVREUIL 50800 VILLEDIEU-LES-POÊLES-ROUFFIGNY
	Tél : Courriel :

#### OBJECTIFS DU PROJET :

<b>Axe CRTE</b>	Transition Ecologique, Développement économique
<b>STRATEGIE DU TERRITOIRE</b>	Attractivité et rayonnement
<b>OBJECTIF DU PROJET :</b>	Réhabilitation de l'accueil et de la sécurité d'accès aux tribunes de l'hippodrome de Villedieu.

#### Rappel

Modernisation et amélioration de l'accueil du public sur l'hippodrome de Villedieu-les-Poêles – construction d'un restaurant  
Par Association "Société des Courses"



	Améliorer l'attractivité du site pour participer au développement de la filière équine sur le territoire.
<b>MOYENS MOBILISES POUR ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE L'INVESTISSEMENT <sup>4</sup></b>	

**DESCRIPTION DU PROJET :**

<b>DESCRIPTIF DETAILLÉ</b>	<p>Afin d'améliorer les conditions d'accueil du public, tant d'un point de vue sécurité que d'un point de vu confort, la SOCIETE DES COURSES DE VILLEDIEU-LES-POÊLES souhaite réaménager les locaux qu'elle occupe actuellement. Ce projet comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le démontage d'une vieille tribune devenue dangereuse et d'un hangar à matériel non isolé et peu praticable faisant office de salle de jeu et de buvette.</li> <li>- la construction d'une nouvelle salle de restauration panoramique, en lieu et place de la vieille tribune et du hangar à matériel.</li> <li>- le réaménagement de la salle de restauration actuelle en salle de jeu et en bar.</li> </ul> <p>L'objectif est d'améliorer les conditions d'accueil des 4500 spectateurs annuels avec une salle dédiée à la restauration ainsi qu'une autre salle dédiée aux jeux et au bar. Ce projet favorisera une fréquentation plus familiale du champ de course et participera au rayonnement évènementiel de Villedieu Intercom ainsi qu'au développement et à la pérennisation de la filière équine sur le territoire.</p> <p>Dans le même temps, le transfert des activités jeu et bar dans un bâtiment thermiquement isolé permettra des économies d'énergies pour un confort thermique très amélioré.</p> <p>Aujourd'hui environ 100 repas sont servis par réunion, une augmentation de 40 repas par réunion est prévue avec la nouvelle salle de restauration.</p>
----------------------------	--

**CALENDRIER PREVISIONNEL :**

*(Etudes préalables, maîtrise d'œuvre, travaux,... – dates de début et de fin prévisionnelles)*

<b>ECHÉANCIER</b>	Octobre 2021 – Mars 2022
-------------------	--------------------------

**PLAN DE FINANCEMENT :**

**Rappel**

*Modernisation et amélioration de l'accueil du public sur l'hippodrome de Villedieu-les-Poêles – construction d'un restaurant  
Par Association "Société des Courses"*

DEPENSES			RECETTE		
Nature	Montant HT	%	Nature	Montant HT	%
Écoles	15 000	4%	Europe	50 000	12%
Travaux nouvelle salle de restauration	343 912	86%	État	60 000	15%
Travaux modification salle achalandée	43 000	11%	Région	45 000	11%
		0%	Département		0%
		0%	EPCI		0%
		0%	Communes		0%
		0%	Autres	246 912	61%
<b>TOTAL</b>	<b>401 912</b>		<b>TOTAL</b>	<b>401 912</b>	

**Rappel**

Modernisation et amélioration de l'accueil du public sur l'hippodrome de Villedieu-les-Poêles – construction d'un restaurant  
Par Association "Société des Courses"



## Fiche Projet

### REHABILITATION D'UN LOCAL COMMERCIAL (BOULANGERIE) + DU LOGEMENT

<b>TYPE D'ACTION/LOCALISATION</b>	<u>Type d'opération :</u> Réhabilitation
	<u>Localisation :</u> 35 rue de l'Hippodrome, La Chapelle Cécelin

<b>MAÎTRE D'OUVRAGE</b>	Organisme : Commune de La Chapelle Cécelin
	Responsable légal : <b>Françoise Mauduit, Maire</b>
	Responsable technique : /
	Adresse : <b>1 RUE MICHEL HARIVEL 50800 LA CHAPELLE CECELIN</b>
	Tél : <b>0233610456</b>
	Courriel : <b>mairie.la-chapelle-cecelin@wanadoo.fr</b>

#### OBJECTIFS DU PROJET :

<b>Axe CRTE</b>	Transition Ecologique, Développement économique
<b>STRATEGIE DU TERRITOIRE</b>	Attractivité et rayonnement
<b>OBJECTIF DU PROJET :</b>	Réouverture de la boulangerie-multiservices, commerce de proximité
<b>MOYENS MOBILISES POUR ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE L'INVESTISSEMENT <sup>4</sup></b>	

#### Rappel

Réhabilitation d'un local commercial (boulangerie) + du logement  
Par Commune de La Chapelle Cécelin

## DESCRIPTION DU PROJET :

<b>DESCRIPTIF DETAILLÉ</b>	<p>Pour permettre la revitalisation de son bourg, la commune de la Chapelle Cécelin s'est portée acquéreur des murs et du fonds de commerce de la boulangerie suite à sa fermeture définitive en Octobre 2020.</p> <p>L'objectif est de pouvoir :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Offrir à la population une offre de boulangerie et multi-services dans son bourg.</li><li>- Participer à la redynamisation du village</li><li>- Permettre d'avoir un boulanger pour les communes voisines (aujourd'hui absence de boulanger sur l'axe Villedieu-St Pois, RD33, tronçon de 20 km).</li></ul> <p>La commune de la Chapelle Cécelin a donc engagé des moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Achat global de l'immeuble : logement + commerce de la Boulangerie</li><li>- Achat du fonds de commerce : équipements de production.</li><li>- Identification d'un porteur de projet après réception de plusieurs candidatures : sélection d'un artisan boulanger (installation d'une jeune famille sur le territoire).</li></ul> <p>Les travaux de réhabilitation de l'immeuble porteront sur :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Rénovation thermique de la totalité de l'enveloppe du bâtiment : amélioration de l'étiquette énergétique avec isolation renforcée, remplacement du système de chauffage au fuel ; mise en place d'un fournil électrique (avant au fuel) plus économe ;</li><li>- Modernisation et agrandissement du point de vente ; travail sur l'organisation de l'espace avec un boulanger (création d'un flux entrée-sortie pour les clients).</li></ul> <p>Note : La commune ayant le sens du service, elle a travaillé avec un partenaire boulanger de Villedieu pour mettre, dans l'attente de la rénovation de l'ensemble de l'immeuble une solution de « Distributeur de pain ». L'idée est de maintenir le service de proximité et que les habitants ne perdent pas l'habitude de s'arrêter à la Chapelle Cécelin pour prendre leur pain jusqu'à la réouverture du point de vente.</p>
--------------------------------	---

## CALENDRIER PREVISIONNEL :

*(Etudes préalables, maîtrise d'œuvre, travaux,... – dates de début et de fin prévisionnelles)*

<b>ECHÉANCIER</b>	Avril 2021 – Septembre 2022
-------------------	-----------------------------

### Rappel

Réhabilitation d'un local commercial (boulangerie) + du logement  
Par Commune de La Chapelle Cécelin



PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES			RECETTE		
Nature	Montant HT	%	Nature	Montant HT	%
Acquisition foncière	56 721	16%	Europe	En cours	0%
Acquisition du fonds de commerce	13 585	4%	Etat	169 354	48%
Etudes (maîtrise d'œuvre et divers)	22 185	6%	Région		0%
Travaux	199 821	57%	Département	50 000	14%
Equipement de production	40 000	11%	EPCI	3 000	1%
Autres	19 982	6%	Commune	116 355	33%
			CEE	En cours	
			Autres	13 585	4%
<b>TOTAL</b>	<b>352 294</b>		<b>TOTAL</b>	<b>352 294</b>	

Rappel

Réhabilitation d'un local commercial (boulangerie) + du logement  
Par Commune de La Chapelle Cécélin

## Fiche Projet

### RENOVATION DE L'ÉCOLE DE BESLON

<b>TYPE D'ACTION/LOCALISATION</b>	<u>Type d'opération :</u> Réhabilitation
	<u>Localisation ::</u> Le bourg, Beslon

<b>MAÎTRE D'OUVRAGE</b>	Organisme : Commune de Beslon
	Responsable légal : <b>Léon Dolley, Maire</b>
	Responsable technique :
	Adresse :
	Tél :
	Courriel :

#### OBJECTIFS DU PROJET :

<b>Axe CRTE</b>	Transition Ecologique, Cohésion territoriale
<b>STRATEGIE DU TERRITOIRE</b>	Gestion durable et transition
<b>OBJECTIF DU PROJET :</b>	Rénovation de l'école et amélioration énergétique du bâtiment : transorfmaton en bâtiment à énergie positive - Améliorer le confort de vie des occupants

#### Rappel

Rénovation de l'école de Beslon  
Par Commune de Beslon



	- Diminuer la facture énergétique du bâtiment (bâtiment à énergie positive)
<b>MOYENS MOBILISES POUR ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE L'INVESTISSEMENT <sup>4</sup></b>	

**DESCRIPTION DU PROJET :**

<b>DESCRIPTIF DETAILLÉ</b>	<p>Amélioration énergétique de l'école et de la garderie de Beslon :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Isolation du plancher</li> <li>- Remplacement des menuiseries (double vitrage, et sécurité enfants)</li> <li>- Installation d'un système de ventilation double-flux</li> <li>- Mise en place d'un chauffe-eau solaire</li> <li>- Rénovation globale de la couverture</li> <li>- Installation d'une centrale solaire photovoltaïque</li> <li>- Rénovation du réseau d'assainissement individuel avec rénovation globale et implantation d'une micro-station</li> </ul>
----------------------------	---

**CALENDRIER PREVISIONNEL :**

*(Etudes préalables, maîtrise d'œuvre, travaux,... – dates de début et de fin prévisionnelles)*

<b>ECHEANCIER</b>	Juin 2022-Décembre 2022
-------------------	-------------------------

**PLAN DE FINANCEMENT :**

DEPENSES			RECETTE		
Nature	Montant HT	%	Nature	Montant HT	%
Etude	1 667	1%	Europe	142 732	56%
Isolation	62 586	24%	Etat	30 000	12%
Sanitaires + chauffe-eau solaire	20 833	8%	Région		0%
Couverture + panneaux photovoltaïques	92 733	36%	Département	30 000	12%
Assainissement	20 000	8%	EPCI	3 000	1%
Frais divers	59 346	23%	Commune	51 433	20%
		0%	Autres		0%
<b>TOTAL</b>	<b>257 165</b>		<b>TOTAL</b>	<b>257 165</b>	

**Rappel**

Rénovation de l'école de Beslon  
Par Commune de Beslon

## Fiche Projet

REHABILITATION D'UNE MAISON DELABREE EN CŒUR DE BOURG, DEMARCHE DE MAISON TEMOIN

<b>TYPE D'ACTION/LOCALISATION</b>	<u>Type d'opération :</u> Réhabilitation
	<u>Localisation :</u> Saint Pois

<b>MAÎTRE D'OUVRAGE</b>	Organisme : Commune de Saint-Pois  Responsable légal : Yves Lecourt, Maire Responsable technique : /  Adresse : 8 Grande Rue, 50670 SAINT POIS  Tél : 0233598042. Courriel : mairie.stpois@wanadoo.fr
-------------------------	---

### OBJECTIFS DU PROJET :

<b>Axe CRTE</b>	Transition Ecologique
<b>STRATEGIE DU TERRITOIRE</b>	Attractivité et rayonnement
<b>OBJECTIF DU PROJET :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Attractivité de jeunes ménages sur le territoire.</li><li>- Transition écologique : démarche de rénovation « maison témoin » pour montrer l'exemplarité.</li></ul>

#### Rappel

Réhabilitation d'une maison délabrée en cœur de bourg, démarche de maison témoin

Par Commune de Saint-Pois



MOYENS MOBILISES POUR ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE L'INVESTISSEMENT <sup>4</sup>	
---	--

**DESCRIPTION DU PROJET :**

DESCRIPTIF DETAILLÉ	<p>La municipalité a fait l'acquisition d'un immeuble en centre bourg de Saint Pois : au 8 Grande Rue ; un emplacement central face à la mairie.</p> <p>Dans une démarche et une politique visant à favoriser l'installation de famille et de jeunes sur la commune, la mairie s'est engagé dans un projet de réhabilitation globale de l'immeuble et sa dépendance ; pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rénovation thermique globale de l'immeuble</li> <li>- Création d'un logement famille de type F4 sur deux niveaux (salle-salon-cuisine sanitaires, 3 chambres et salle de bain) sur 100m<sup>2</sup>.</li> <li>- Création d'un studio jeune dans une dépendance (20m<sup>2</sup>)</li> </ul> <p>La municipalité a lancé des consultations pour une étude du projet, et envisage de l'inscrire au titre de son contrat de Pôle (avec le CD50).</p>
------------------------	--

**CALENDRIER PREVISIONNEL :**

*(Etudes préalables, maîtrise d'œuvre, travaux,... – dates de début et de fin prévisionnelles)*

ECHEANCIER	2022 – 2024
------------	-------------

**PLAN DE FINANCEMENT :**

DEPENSES			RECETTE		
Nature	Montant HT	%	Nature	Montant HT	%
		#DIV/0!	Europe		#DIV/0!
		#DIV/0!	Etat		#DIV/0!
		#DIV/0!	Région		#DIV/0!
		#DIV/0!	Départem ent		#DIV/0!
		#DIV/0!	EPCI		#DIV/0!
		#DIV/0!	Commune		#DIV/0!
		#DIV/0!	Autres		#DIV/0!
<b>TOTAL</b>	-		<b>TOTAL</b>	-	

**Rappel**

Réhabilitation d'une maison délabrée en cœur de bourg, démarche de maison témoin

Par Commune de Saint-Pois

## Fiche Projet

### AMENAGEMENT DU QUARTIER DE LA GARE AUTOUR D'UNE GARE DYNAMIQUE

<b>TYPE D'ACTION/LOCALISATION</b>	<i>Type d'opération :</i> Réhabilitation / Construction
	<i>Localisation :</i> Place de la Gare, Villedieu-les-Poêles Rouffigny

<b>MAÎTRE D'OUVRAGE</b>	Organisme : Villedieu Intercom
	Responsable légal : <b>Charly Varin, Président</b>
	Responsable technique : <b>Jean Canuet</b>
	Adresse : 11 rue Pierre Paris, 50800 Villedieu-les-Poêles
	Tél : 0233901790 Courriel : <a href="mailto:jean.canuet@villedieuintercom.fr">jean.canuet@villedieuintercom.fr</a>

#### OBJECTIFS DU PROJET :

<b>Axe CRTE</b>	Transition Ecologique, Développement économique, Cohésion territoriale
<b>STRATEGIE DU TERRITOIRE</b>	Attractivité et rayonnement, Service aux habitants et cohésion territoriale
<b>OBJECTIF DU PROJET :</b>	Le projet « Place de la Gare » est né d'une volonté de donner au quartier de la gare de Villedieu-les-Poêles un nouveau visage : à la fois pour les usagers du train, que pour les habitants du territoire.

#### Rappel

Aménagement du quartier de la gare autour d'une gare dynamique  
Par Villedieu Intercom



	<p>La gare est un atout à valoriser pour le territoire, car il permet une connexion directe à Paris; et un enjeu pour les mobilités de demain. Le territoire doit se doter d'une "gare" forte, autour d'un lieu attractif.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ambition de recréer du service aux usagers après la fermeture du guichet de billets, « Place de la Gare »</li> <li>- Projet co-construit &amp; multi-partenarial sur trois thématiques phares pour le territoire. : Services, Mobilité, Attractivité.</li> </ul>
<p><b>MOYENS MOBILISES POUR ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE L'INVESTISSEMENT <sup>4</sup></b></p>	

**DESCRIPTION DU PROJET :**

<p><b>DESCRIPTIF DETAILLÉ</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Services – Proximité : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Espace de bureaux partagés – coworking : réservation à l’heure / demi-journée / journée ; possibilité de réservation en « salle de réunion ». Partage d’expérience avec l’association partenaire Le Rack.</li> <li>o Libre accès distributeur automatique de confiseries et boissons froides, en partenariat avec Poulain Distribution</li> <li>o Libre accès Wifi et bornes de recharge de téléphone mobile</li> <li>o Point snack entre 11h et 15h ou Point de livraisons snacking sur commande, partenariat à construire et développer avec restaurateur.</li> <li>o Animation d’un marché hebdomadaire en fin de journée, possiblement orienté circuit court et agriculture biologique, côté Parking de la Gare.</li> <li>o Service de casiers libres services pour conciergerie/bagagerie et/ou dépôt-relais colis en circuit-court.</li> </ul> </li> <li>- Mobilité – Intermodalité : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Adossé à l’espace de bureaux partagés : permanence du partenaire de la coopérative d’activité et d’emploi Crescendo. C’est une structure collective ouverte à toutes celles et ceux qui souhaitent vivre de leur savoir-faire de façon autonome et créer progressivement leur emploi dans un cadre sécurisé.</li> <li>o Point d’accueil intermodalités : orienter les usagers vers des solutions locations voitures (partenariat Garage Auto Lebedel), covoiturage, autostop partagé</li> <li>o Mise en place de locations de vélos en haute saison touristique.</li> </ul> </li> <li>- Attractivité – Tourisme : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Vitrophanie en façade côté Quais pour mettre en avant les atouts touristiques du territoire.</li> </ul> </li> </ul>
-----------------------------------	--

**Rappel**

Aménagement du quartier de la gare autour d'une gare dynamique  
Par Villedieu Intercom

	<p>o Signalétique autour de la gare perfectionnée : accès centre-ville (distance / temps), accès chemins de vélotourisme...</p> <p>o Point d'accueil tourisme et offre hébergement touristique (permanence assurée par EPIC de l'Office de tourisme communautaire et La Clef Decamp). Opération d'accueil touristique avec Latitude Manche (exemple : journée « M Cabine » : pour informer habitants et touristes et valoriser les savoir-faire et la gastronomie.)</p> <p>o Construction d'une offre touristique : Pack accueil et navette vers le Mont Saint Michel</p>
--	---

### CALENDRIER PREVISIONNEL :

(Etudes préalables, maîtrise d'œuvre, travaux,... – dates de début et de fin prévisionnelles)

<b>ECHEANCIER</b>	Novembre 2021 - Juin 2023
-------------------	---------------------------

### PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES			RECETTE		
Nature	Montant HT	%	Nature	Montant HT	%
Etude architecturale	35 839	9%	Europe		0%
Gros œuvre	156 668	41%	Etat		0%
Second œuvre	141 997	37%	Région		0%
Raccordement réseaux	5 973	2%	Département		0%
Aménagements intérieurs, mobilier, équipement	44 000	11%	EPIC		0%
Divers	1 531	0%	Commune		0%
			Autres		0%
<b>TOTAL</b>	<b>386 000</b>		<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	

#### Rappel

Aménagement du quartier de la gare autour d'une gare dynamique  
Par Villedieu Intercom



## Fiche Projet

ACCENTUER LA CONVIVIALITE AUTOUR D'UN ESPACE DEDIE (SALLE DE RECEPTION) ET D'UN JARDIN PARTAGE-POTAGER COLLECTIF

<b>TYPE D'ACTION/LOCALISATION</b>	<i>Type d'opération :</i> Réhabilitation / Construction
	<i>Localisation ::</i> Maupertuis

<b>MAÎTRE D'OUVRAGE</b>	Organisme : Commune de Maupertuis
	Responsable légal : <b>Damien Lebouvier, Maire</b>
	Responsable technique :
	Adresse :
	Tél :
	Courriel :

### OBJECTIFS DU PROJET :

<b>Axe CRTE</b>	Transition Ecologique, Cohésion territoriale
<b>STRATEGIE DU TERRITOIRE</b>	Gestion durable et transition
<b>OBJECTIF DU PROJET :</b>	

#### Rappel

Accentuer la convivialité autour d'un espace dédié (salle de réception) et d'un jardin partagé-potager collectif  
Par Commune de Maupertuis

MOYENS MOBILISES POUR ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE L'INVESTISSEMENT <sup>4</sup>	
---	--

**DESCRIPTION DU PROJET :**

DESCRIPTIF DETAILLÉ	
------------------------	--

**CALENDRIER PREVISIONNEL :**

*(Etudes préalables, maîtrise d'œuvre, travaux,... – dates de début et de fin prévisionnelles)*

ECHEANCIER	
------------	--

**PLAN DE FINANCEMENT :**

DEPENSES			RECETTE		
Nature	Montant HT	%	Nature	Montant HT	%
		#DIV/0!	Europe		#DIV/0!
		#DIV/0!	Etat		#DIV/0!
		#DIV/0!	Région		#DIV/0!
		#DIV/0!	Départem ent		#DIV/0!
		#DIV/0!	EPCI		#DIV/0!
		#DIV/0!	Commune		#DIV/0!
		#DIV/0!	Autres		#DIV/0!
<b>TOTAL</b>	-		<b>TOTAL</b>	-	

**Rappel**

*Accentuer la convivialité autour d'un espace dédié (salle de réception) et d'un jardin partagé-potager collectif  
Par Commune de Maupertuis*



## Annexe 3 – Tableaux de synthèse du CRTE

- 1) Porteurs de projets et cibles
  - 2) Maquette financière (export du tableau déposé sur la plateforme)
  - 3) Indicateurs de suivi
-

## **Annexe 4 – Contribution des établissements publics et opérateurs**

- 1) ADEME
- 2) Caisse des Dépôts et Consignations
- 3) CEREMA